



POLICE DE CHLEF

**Une arme à feu
utilisée dans une rixe,
6 interpellations** P7

CONCESSIONNAIRES DE VÉHICULES NEUFS :

**Un suivi strict de la
disponibilité des pièces
détachées exigé** P4

TERRES AGRICOLES :

PROJET DE LOI POUR LUTTER CONTRE LE MORCELLEMENT

Les autorités s'apprêtent à renforcer l'arsenal juridique destiné à protéger le foncier agricole. Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a révélé que ses services travaillent actuellement à l'élaboration d'un nouveau projet de loi visant à combler les lacunes du cadre juridique existant et à prévenir les abus liés au morcellement des terres agricoles. Lire page 3



ALGÉRIE- VATICAN :

**LE PROGRAMME DE LA VISITE
DU PAPE LÉON XIV DÉVOILÉ**

Lire page 2

Le programme de la visite du pape Léon XIV dévoilé



Le pape Léon XIV va effectuer une visite en Algérie du 13 au 15 avril prochains. Ce déplacement constitue la première étape d'une tournée africaine qui le conduira également au Cameroun, en Angola et en Guinée équatoriale. L'annonce de cette visite a été faite le 25 février 2026 par le Bureau de presse du Saint-Siège. Selon le Vatican, le souverain pontife se rendra d'abord en Algérie, où il visitera Alger et Annaba. Il poursuivra ensuite son voyage au Cameroun, avec des étapes prévues à Yaoundé, Bamenda et Douala du 15 au 18 avril. La tournée se poursuivra en Angola, à Luanda, Muxima et Saurimo, entre le 18 et le 21 avril, avant de s'achever en

Guinée équatoriale, à Malabo, Mongomo et Bata, du 21 au 23 avril. Les autorités algériennes ont réagi à l'annonce officielle de cette visite. Dans un communiqué publié par la présidence de la République, il est indiqué que « l'Algérie se félicite de la teneur du communiqué publié ce jour par les autorités de l'Etat du Vatican annonçant la visite officielle de Sa Sainteté, le Pape Léon XIV, en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Le même texte souligne que « cette visite permettra de consolider les liens d'amitié, de confiance et d'entente unissant l'Algérie et l'Etat du Vatican et ouvrira sans nul doute de nouvelles perspectives de coopération, reflétant leur conviction commune quant à la nécessité de bâtir un monde fondé sur la paix et les valeurs du dialogue et de la justice, face aux différents défis actuels auxquels l'humanité est confrontée ».

Kamel Oukaci nouveau directeur général de l'ONS

Pr Oukaci est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et a occupé le poste d'enseignant chercheur à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion à l'Université de Bejaïa, selon le communiqué, rapporté par l'agence APS. A cette occasion, le Premier ministre a souligné « l'impératif d'une vision renouvelée de l'appareil statistique, alignée sur les orientations de Monsieur le président de la République. Celle-ci doit désormais s'arrimer aux nouvelles technologies de la production, du traitement et de l'utilisation des statistiques ». Il a, par ailleurs, mis en exergue l'exigence d'une territorialisation du système statistique national ainsi que son interopérabilité pour garantir l'exploitation optimale des données dans la conduite des politiques publiques économiques, sociales et environnementales, ajoute la même source.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé à l'installation de M. Kamel Oukaci dans ses fonctions de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué. Le

Mise en garde à Bordj Bou Arreridj contre un médicament mortel

La direction de la santé et de population (DSP) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a attiré l'attention des pharmaciens, des professionnels et des établissements sanitaires sur la circulation d'un médicament contrefait pouvant entraîner la mort. Dans une note adressée au Conseil régional de l'ordre des pharmaciens de la wilaya de Sétif, au bureau régional de wilaya du Syndicat des pharmaciens d'officines (Snapo), et à toutes les structures sanitaires relevant de la wilaya, cette DSP précise que le médicament en question est produit en entité sioniste et qu'il est utilisé comme un analgésique contre les maux de tête ». Ce médicament contrefait est commercialisé « sous la marque Escodyne », selon la même source. Mercredi le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a publié un communiqué explicatif concernant un médicament portant l'appellation « ESCODYNE », affirmant qu'il n'est pas commercialisé dans les pharmacies algériennes et qu'il ne circule pas dans le circuit pharmaceutique officiel. Selon le communiqué, cette mise au point intervient à la suite d'une correspondance émise par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, faisant état de la circulation supposée d'un médicament contrefait portant le nom « ESCODYNE* ». À la suite de cette alerte, le syndicat a lancé des investigations et des vérifications à travers le réseau des pharmacies sur l'ensemble du territoire national. Les résultats ont clairement montré que ce produit n'existe pas dans les circuits pharmaceutiques officiels et qu'il n'est pas délivré dans les pharmacies en Algérie. Dans ce contexte, le syndicat a tenu à rassurer les citoyens et les patients en affirmant que ce produit n'est pas commercialisé en Algérie et n'est pas proposé dans les officines.



Djezzy accélère le programme Student Campuce

Djezzy a organisé, à l'hôtel Sofitel à Alger, une conférence de presse consacrée à l'accélération du programme STUDENT CAMPUCE, en présence de son Directeur Général, M. Boumediene Senouci, de la Directrice Générale d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bechiri, des partenaires du programme, de représentants des médias ainsi que de nombreux invités. L'événement a été suivi par un iftar convivial, offrant un moment d'échange et de partage autour de cette initiative dédiée aux étudiants. Lors de son allocution, le Directeur Général de Djezzy a annoncé l'intégration de 15 acteurs économiques issus de différents secteurs dans le programme STUDENT CAMPUCE. Il s'agit de Yassir, Temtem, Code 213, Volz, Sacomi, Proxima, Lufthansa, TradiFoot, Techno, Duks, Chek's, Fast, Gifty, Diar Dzair et El Djamiaya Linakl Oua El Khadamat (l'Établissement Universitaire de Transport et des Services). Grâce à ces collaborations, les étudiants bénéficieront de réductions exclusives, de services dédiés et de facilités de paiement, contribuant à améliorer leur pouvoir d'achat et à simplifier leur quotidien. Le programme leur ouvre également l'accès à des opportunités de formation et de recrutement, renforçant ainsi le lien entre les étudiants et le monde professionnel. La soirée a également été marquée par la présentation d'un nouveau spot TV dédié au programme STUDENT CAMPUCE. Cette vidéo illustre l'impact du programme tout au long du parcours académique et met en lumière la fluidité de l'expérience digitale proposée aux étudiants, ainsi que l'intégration des services offerts par les partenaires de l'écosystème.

Réflexion

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la SARL Réflexion
Siège: 19 Av. Bendibou Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
BELKACEM BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz / pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz / agence.oran@anep.com.dz / agence.annaba@anep.com.dz / agence.ouargla@anep.com.dz / agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamation.

TERRES AGRICOLES

Projet de loi pour lutter contre le morcellement

Les autorités s'apprêtent à renforcer l'arsenal juridique destiné à protéger le foncier agricole. Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a révélé que ses services travaillent actuellement à l'élaboration d'un nouveau projet de loi visant à combler les lacunes du cadre juridique existant et à prévenir les abus liés au morcellement des terres agricoles.



Par Belkacem

Cette annonce intervient dans une réponse officielle adressée par le ministère à un député de l'Assemblée populaire nationale, suite à une question écrite portant sur les mesures prises pour assurer l'application effective de l'interdiction du morcellement des terres agricoles. Dans sa réponse, le ministère souligne que les terres agricoles bénéficient déjà d'un dispositif juridique visant à les protéger contre toute atteinte et à préserver leur vocation productive. La réglementation impose notamment à l'exploitant d'assurer une exploitation effective du terrain et de l'utiliser exclusivement à des fins agricoles. Ce dispositif repose notamment sur la loi n°90-25 du 18 novembre 1990 relative à

l'orientation foncière, modifiée et complétée, qui encadre strictement les transactions foncières et interdit le morcellement des terres agricoles en parcelles ne respectant pas les normes fixées par l'orientation foncière. Le ministère rappelle également les dispositions de l'article 23 de la loi n°08-16 du 3 août 2008 relative à l'orientation agricole, qui encourage le regroupement des terres agricoles et vise à limiter leur fragmentation afin de préserver la viabilité économique des exploitations et d'améliorer la rentabilité de l'activité agricole. Dans ce cadre, la notion de « superficie de référence » a été introduite comme condition préalable à toute opération de morcellement. Cette mesure vise à encadrer les exceptions tout en préservant l'objectif principal : protéger le tissu foncier agricole contre une fragmentation excessive qui compro-

mettrait sa fonction économique et sociale. Par ailleurs, le décret exécutif n°97-490 impose aux notaires et aux conservateurs fonciers de vérifier la conformité de toute opération de morcellement aux conditions légales en vigueur. Ils sont ainsi tenus de refuser toute procédure foncière ne respectant pas ces dispositions. Malgré ces mécanismes, les autorités reconnaissent que certaines failles subsistent dans l'application des textes actuels. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Agriculture a engagé l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur le foncier agricole. L'un de ses chapitres sera consacré spécifiquement à la problématique du morcellement des terres, avec l'introduction de mécanismes juridiques plus stricts afin de mieux protéger les terres agricoles et de garantir leur exploitation durable.

ALGÉRIE-TUNISIE

Deux nouvelles lignes de bus à partir de ce jeudi

La mobilité entre l'Algérie et la Tunisie s'apprête à se renforcer avec l'ouverture de deux nouvelles liaisons internationales par autobus. La Société nationale tunisienne de transport interurbain (SNTRI) a annoncé via sa page Facebook ce mardi 10 mars le lancement de deux lignes reliant Tunis à Alger et Tunis à Annaba, respectivement à partir de ce jeudi 12 et du vendredi 13 mars 2026. Ces lignes seront exploitées en coordination avec l'entreprise publique algérienne « El Djamiya Linakl Ouâ El Khadamet », filiale du groupe Transtev, assurant ainsi un service transfrontalier officiel et sécurisé. La ligne Tunis-Alger effectuera son premier trajet ce jeudi 12 mars, traversant El Kef, Tadjrouine, Kalaat Senan, Constantine, Sétif et Bordj Bou Arreridj. Deux départs sont prévus chaque semaine dans les deux sens, les jeudis et samedis, à 20 heures. La ligne Tunis-Annaba débutera le 13 mars et desservira Béja, Jendouba, Aïn Drahem, Babouch, El Aioun, El Kala, Aïn Assel et Ben M'Hidi. Quatre rotations hebdomadaires sont programmées du jeudi au dimanche, avec un départ matinal à 7 heures. La SNTRI rappelle que la réservation préalable est obligatoire dans les gares routières de Bab Saadoun et Bab Alioua ou auprès de ses agences commerciales, et que les passagers devront présenter un passeport valide. Ces lignes répondent à un projet évoqué en août 2025 par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, qui annonçait l'ouverture prochaine de liaisons directes par autocars entre l'Algérie et la Tunisie. Trois lignes avaient été envisagées depuis Alger, Annaba et El Oued, desservant plusieurs villes tunisiennes. Ces nouvelles dessertes viennent s'ajouter aux vols et aux trains déjà disponibles entre les deux pays et devraient faciliter les déplacements, surtout pendant la haute saison estivale. En 2025, plus de 3,5 millions d'Algériens ont visité la Tunisie, soit une hausse de 14,6 % par rapport à 2024. Selon ces tendances, le nombre de voyageurs algériens ayant franchi la frontière l'an dernier dépasserait les quatre millions. **A L**

DIFFUSION DE CHIFFRES D'AUDIENCE TROMPEURS

L'ANIRA met en garde les chaînes tv

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) tire la sonnette d'alarme face à la diffusion de chiffres d'audience trompeurs dans les médias et sur les plateformes numériques. L'instance dénonce la multiplication des pratiques visant à gonfler artificiellement les indicateurs de suivi et d'interaction, notamment par l'achat de followers ou le recours aux fameuses « fermes à clics ». Une manœuvre qui donne une fausse image de la popularité des programmes et influence les décisions des annonceurs. Selon l'ANIRA, ces manipulations représentent un véritable danger économique : elles gaspillent des ressources finan-

cières et fragilisent la confiance dans le secteur audiovisuel. Fournir des données d'audience artificiellement gonflées peut même tomber sous le coup de la publicité trompeuse, interdite par le cahier des charges, et constitue une violation de la concurrence loyale. L'Autorité insiste également sur la prudence face aux classements et listes de chaînes ou de programmes dits « les plus regardés » lorsqu'ils ne reposent pas sur des méthodes de mesure validées. En l'absence d'un organisme national accrédité, tout chiffre circulant dans le public ne peut être considéré comme fiable et ne doit pas servir à justifier des tarifs publicitaires exagérés ou à exercer

des pressions commerciales injustifiées. Les prestataires de services audiovisuels, qu'ils soient télévisuels ou en ligne, sont ainsi rappelés aux règles prévues par le décret exécutif n° 24-250. Toute publication de données non certifiées constitue une désinformation envers le public et les acteurs économiques. L'ANIRA appelle enfin les chaînes, agences et acteurs du secteur à respecter la transparence et l'intégrité professionnelle pour protéger les annonceurs, le public et l'équilibre économique du secteur. L'instance assure qu'elle n'hésitera pas à sanctionner toute infraction, que ce soit à l'écran ou sur les plateformes numériques. **Nadine**



BRICS : Alger avait raison d'attendre

Par Belkacem

La guerre contre l'Iran n'est pas seulement un affrontement régional entre Téhéran, Washington et Tel-Aviv. Elle constitue aussi un test grandeur nature pour les nouvelles architectures géopolitiques censées représenter un monde multipolaire. Parmi elles, le groupe des BRICS, qui avait promis d'incarner une alternative à l'ordre international dominé par l'Occident. Depuis l'intégration officielle de l'Iran dans le bloc élargi des BRICS+, certains observateurs ont estimé que cette alliance pourrait offrir à Téhéran un soutien politique, voire stratégique. Mais la guerre actuelle raconte une toute autre

histoire. Alors que les frappes israélo-américaines ont plongé l'Iran dans une confrontation directe, le bloc des BRICS est resté remarquablement silencieux. Aucune position collective claire, aucune initiative diplomatique majeure, aucune réponse coordonnée. Le groupe qui se présente comme la voix du « Sud global » apparaît soudainement paralysé. La fracture interne est visible. La Chine, la Russie et le Brésil ont dénoncé les frappes et appelé au respect du droit international. Mais d'autres membres ont adopté une position beaucoup plus prudente. L'Inde, qui préside les BRICS en 2026, a privilégié une posture de neutralité stratégique, allant jusqu'à condamner certaines représailles iraniennes. L'Afrique du Sud, l'Égypte et les Émirats arabes unis ont, eux, appelé à la désescalade sans prendre clairement position. Ce silence n'est pas seulement politique. Il révèle une réalité structurelle : les BRICS ne sont pas une alliance stratégique. Contrairement à l'OTAN, le bloc ne possède ni mécanisme de sécurité collective, ni dispositif opérationnel capable de répondre à une crise militaire impliquant l'un de ses

membres. Autrement dit, l'appartenance aux BRICS n'offre aucune garantie de protection en cas de conflit. Dans ce contexte, une question mérite d'être posée : le choix de l'Algérie de ne pas rejoindre précipitamment les BRICS était-il finalement une décision de prudence stratégique ? Alger avait manifesté son intérêt pour l'adhésion, mais son intégration n'a jamais été finalisée. Avec le recul, certains analystes estiment que cette position pourrait se révéler judicieuse. En effet, l'actualité montre que les BRICS restent une plateforme de coordination économique, mais pas une alliance politique ou sécuritaire capable de peser réellement dans les crises majeures. Pour un pays comme l'Algérie, dont la doctrine diplomatique repose traditionnellement sur le non-alignement et l'autonomie stratégique, l'adhésion à un bloc encore fragile aurait pu créer plus d'illusions que d'avantages concrets. La guerre en Iran rappelle finalement une vérité géopolitique essentielle : les équilibres internationaux ne se mesurent pas aux déclarations d'intention, mais à la capacité réelle d'agir lorsque les bombes tombent.

CONCESSIONNAIRES DE VÉHICULES NEUFS :

Un suivi strict de la disponibilité des pièces détachées exigé

Le ministère de l'Industrie a adressé une note urgente aux concessionnaires de véhicules neufs, leur demandant de fournir des données en temps réel sur la disponibilité des pièces détachées et le suivi de leur activité.



Par Amina L

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du décret exécutif 22-383, qui encadre la commercialisation des véhicules neufs en Algérie. Les concessionnaires doivent notamment transmettre la liste complète de leurs distributeurs agréés, couvrant au moins 28 wilayas, conformément aux exigences du cahier des charges. Outre cette liste, le ministère exige également un état précis des stocks de pièces et accessoires automobiles au niveau de chaque réseau de distribution. Selon la tutelle, « ces informations permettront de vérifier le respect des obligations imposées par le livre des conditions générales et d'assurer la qualité des services après-vente au profit des clients ». Cette démarche intervient alors que des difficultés ponctuelles dans l'approvisionnement en pièces détachées ont été signalées dans certaines régions du pays. Le ministère souhaite ainsi disposer de données fiables pour évaluer la situation du marché des véhicules neufs et anticiper toute mesure nécessaire. Ce suivi pourrait également préparer le terrain à une facilitation temporaire de l'importation de pièces détachées, en attendant le développement de la production locale. En février 2025, l'actuel Premier ministre, Sifi Ghrieb, alors ministre de l'Industrie, avait annoncé la création d'un réseau national de fabricants de pièces détachées, destiné à consolider l'industrie locale et à mettre en place une nouvelle stratégie pour le secteur automobile. Selon Kamel Aghous, président de la Bourse algérienne de sous-traitance et du partenariat, l'Algérie compte près de 1 200 entreprises de sous-traitance, actives dans la mécanique, la métallurgie, l'électricité et

l'électronique. Parmi elles, 200 sociétés peuvent fournir des composants pour les constructeurs automobiles, et 100 peuvent être opérationnelles rapidement. Par ailleurs, des partenariats avec des entreprises étrangères ont été signés pour produire localement certaines pièces. La holding ACS a notamment conclu un accord avec la société italienne SIGIT, spécialisée dans les structures plastiques et en caoutchouc pour l'automobile, avec pour objectif de transférer une partie des commandes étrangères vers l'Algérie et d'augmenter les exportations vers des marques internationales telles que Volkswagen, Mercedes, Lamborghini, Audi et Stellantis. Le suivi demandé par le ministère permettra donc de mieux réguler le marché et de préparer l'Algérie à renforcer sa production locale de pièces détachées, tout en assurant un service après-vente de qualité pour les clients.

qui ont permis d'identifier et d'arrêter trois suspects, dont la principale instigatrice. Une quantité importante de meubles et d'appareils a été récupérée. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République compétent, conformément aux procédures judiciaires en vigueur. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de sécurité pour lutter contre les escroqueries et les réseaux criminels exploitant les plateformes numériques pour cibler les citoyens. **Nadine**

ALGER

Démantèlement d'un réseau de cambrioleurs

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis fin aux agissements d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de mobilier domestique en trompant les propriétaires. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre la grande criminalité de la troisième circonscription de la police judiciaire d'El Biar, a indiqué un communiqué publié par la DGSN, accompagné d'une vidéo. L'affaire a été révélée après la réception de plusieurs plaintes de citoyens dont les maisons avaient été entièrement dépouillées de leur

mobilier et équipements. Selon l'enquête, une femme à la tête du groupe publiait de fausses annonces sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une locataire intéressée par la location des logements. Une fois installée, elle procédait au vol de meubles, d'appareils électroniques et électroménagers, avant de revendre les biens à des intermédiaires. Face à la multiplication des plaintes, la brigade chargée des atteintes aux biens a lancé une série d'investigations de terrain, appuyées par des moyens techniques,

qui ont permis d'identifier et d'arrêter trois suspects, dont la principale instigatrice. Une quantité importante de meubles et d'appareils a été récupérée. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République compétent, conformément aux procédures judiciaires en vigueur. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de sécurité pour lutter contre les escroqueries et les réseaux criminels exploitant les plateformes numériques pour cibler les citoyens. **Nadine**

CONSEIL DE LA NATION

Une réunion du bureau élargie aux présidents des groupes

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au questeur, consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil, pour la période allant du 30 mars au 6 avril prochain, ainsi qu'à l'étude de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, indique un communiqué de cette institution. Dans ce contexte, le texte de loi organique relatif aux partis politiques a été renvoyé à la Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, qui auditionnera, dimanche, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a-t-on souligné. A ce propos, il a été décidé la reprise des séances plénières publiques à partir du lundi 30 mars, pour la présentation et l'examen de ce texte de loi, précise le communiqué, ajoutant que les débats se poursuivront dans l'après-midi de la même journée, suivis des interventions des présidents des groupes parlementaires, puis de la réponse du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, aux préoccupations des membres du Conseil. Dans le même sillage, le Bureau a également décidé de renvoyer le texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2023 à la Commission des affaires économiques et financières, avant sa présentation et son vote en séance plénière prévue mardi 31 mars 2026. En outre, une séance plénière est prévue le lundi 6 avril prochain, pour l'adoption du texte de loi organique relatif aux partis politiques, ainsi que des dispositions faisant l'objet de divergences dans le texte de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie et dans le texte de loi portant Code de la route. S'agissant des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, ce dernier a décidé de transmettre au Gouvernement (12) questions orales et (07) questions écrites, après vérification de leur conformité aux conditions formelles requises, selon la même source. Auparavant et à l'entame de la réunion, le Bureau élargi du Conseil de la nation, a présenté ses sincères condoléances à l'Armée nationale populaire, commandement, officiers et soldats, ainsi qu'aux familles endeuillées des martyrs du crash d'un avion de transport militaire survenu le week-end dernier, implorant le Tout-Puissant d'accueillir les défunts en Son vaste paradis et d'accorder à leurs familles patience et réconfort. Il a salué, par ailleurs, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, notamment celles visant à "garantir les droits de la jeunesse, à préserver leur dignité et à rehausser leur statut". Le Bureau a également souligné l'importance des "mesures responsables" destinées à préserver le caractère social de l'Etat, en particulier celles relatives à la disponibilité du mouton de l'Aïd, qui sera importé à des prix fixés et étudiés. **Ismain**

ÉNERGIE

Adjal reçoit une délégation de la société El Sewedy Electric

Le ministre de l'Énergie et des énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu une délégation des principaux responsables de la société El Sewedy Electric Algérie, à sa tête Mostafa Awad Al-Helwani, directeur général de l'entreprise, a indiqué le ministère dans un communiqué. La rencontre a porté sur la situation de la coopération avec le partenaire égyptien ainsi que sur le niveau d'avancement des travaux concernant l'ensemble des accords liant l'opérateur énergétique algérien Sonelgaz et la société El Sewedy Electric. Adjal a indiqué à l'occasion que la priorité du secteur aujourd'hui est l'accès aux marchés étrangers, notamment dans les régions d'Afrique et du Moyen-Orient, en particulier dans les domaines les plus demandés sur les marchés étrangers dont la fabrication d'équipements énergétiques, de l'ingénierie et de la réalisation de centrales électriques et de centres de transformation. Le ministre a également affirmé que le climat des affaires est très favorable à l'investissement en Algérie ainsi qu'en Égypte, ce qui renforce les opportunités d'entrée sur les marchés étrangers. Il est par ailleurs revenu sur la question de la coopération qui se concentre sur l'expansion des activités de Sewedy Electric en Algérie, incluant la fabrication d'accessoires pour câbles électriques, la production d'isolateurs électriques à haute tension et la fabrication de transformateurs électriques à haute tension. Pour sa part, Mostafa Awad Al-Helwani a souligné la volonté de son entreprise d'élargir le chemin de la coopération avec Sonelgaz, qu'il a qualifiée de partenaire le plus important pour son entreprise, en affirmant son engagement envers tous les accords conclus avec Sonelgaz. **Kamel**

DÉTROIT D'ORMUZ

Quand le Pentagone freine Trump

Une information révélée par l'agence de presse Reuters a jeté une lumière crue sur les tensions internes qui traversent la stratégie américaine dans le Golfe. Selon plusieurs sources, le Pentagone aurait refusé d'engager des escortes militaires systématiques pour les pétroliers transitant par le détroit d'Ormuz, indiquant aux compagnies maritimes que toute intervention dépendrait d'une baisse préalable du niveau de menace.



Par Belkacem

Cette position tranche avec le discours politique affiché par Donald Trump, qui continue de mettre en avant la puissance militaire américaine et sa capacité à sécuriser les voies maritimes stratégiques. Sur le terrain, cependant, les calculs des militaires semblent beaucoup plus prudents. Le détroit d'Ormuz, par lequel transite une part essentielle du commerce mondial d'hydrocarbures, est devenu l'un des points les plus sensibles de la confrontation entre Washington et Téhéran. Dans cet espace maritime étroit et fortement militarisé, escorter des navires commerciaux pourrait exposer les bâtiments américains à des risques considérables : mines navales, drones, missiles antinavires de précision ou attaques asymétriques. Pour

les stratèges du Pentagone, la question n'est plus seulement politique, mais opérationnelle. Assurer une escorte permanente reviendrait à placer des unités navales dans un environnement où la supériorité technologique américaine ne garantit plus l'invulnérabilité. Autrement dit, protéger les pétroliers pourrait transformer les navires militaires en cibles privilégiées. Cette prudence militaire n'est pas nécessairement une forme de désobéissance, mais plutôt le signe d'une réévaluation stratégique face à ce que certains analystes appellent la « dissuasion asymétrique » iranienne. Téhéran a développé depuis deux décennies une capacité visant précisément à menacer le trafic maritime dans le Golfe, en combinant missiles côtiers, mines navales et unités rapides. Pour les compagnies maritimes internationales, cette situation crée une incertitude majeure. L'absence d'une

protection militaire systématique pourrait entraîner une flambée des primes d'assurance et accroître les coûts du transport énergétique mondial. Le pavillon américain, autrefois perçu comme un gage de sécurité, pourrait même devenir un facteur de risque supplémentaire dans certaines circonstances. Au-delà de la dimension maritime, cet épisode révèle surtout une réalité stratégique : la puissance militaire américaine demeure dominante, mais son usage devient de plus en plus complexe dans les zones où les adversaires privilégient les stratégies asymétriques. Le détroit d'Ormuz apparaît ainsi comme un laboratoire de cette nouvelle équation stratégique : une superpuissance confrontée à un environnement où la dissuasion ne repose plus uniquement sur la supériorité militaire, mais aussi sur la capacité de l'adversaire à rendre toute confrontation extrêmement coûteuse.

SOUDAN DU SUD

Des affrontements à Jonglei provoquent des milliers de déplacés

Des affrontements ont éclaté dans l'Etat du Jonglei, au Soudan du Sud, provoquant le déplacement de milliers de personnes, sans assistance humanitaire, rapportent mercredi des médias. L'Etat du Jonglei est au centre des combats qui opposent depuis décembre les forces gouvernementales, fidèles au président Soudanais Salva Kiir, et des forces d'opposition loyales à son rival de

longue date Riek Machar, après qu'un accord de partage de pouvoir a volé en éclats. Au moins 280.000 personnes ont été déplacées depuis décembre, selon une estimation de l'ONU en date de fin février. L'armée Sud-Soudanaise avait ordonné fin de semaine dernière aux forces de la mission onusienne au Soudan du Sud (Minuss) et aux ONG présentes dans la zone d'Akobo, tenue par l'op-

position, de « se retirer immédiatement » en amont « d'offensives militaires », selon les mêmes sources. Le Soudan du Sud, qui s'est séparé du Soudan en 2011 à l'issue de deux guerres sur près de quatre décennies contre Khartoum, avait connu une guerre civile sanglante entre 2013 et 2018, qui opposait déjà les forces de MM. Kiir et Machar. Elle a fait plus de 400.000 morts. Nadine

BELGIQUE

Une nouvelle mobilisation sociale va paralyser le trafic aérien

La Belgique va assister, ce jeudi 12 mars, à une nouvelle mobilisation syndicale, la huitième du genre depuis 2025. Une manifestation nationale sera organisée à Bruxelles et le transport aérien sera paralysé. Les aéroports de Bruxelles-Zaventem et Charleroi-Bruxelles Sud n'assureront aucun vol au départ et les vols à l'arrivée seront perturbés. L'offre de transports en commun sera également réduite dans les trois régions du pays. Le trafic ferroviaire, touché par des grèves commencées dimanche 8 mars et

consensées s'achever mercredi 11 mars au soir, devrait quant à lui être en partie rétabli : les syndicats entendent permettre aux manifestants de se rendre dans la capitale pour une mobilisation qui, ils l'espèrent, sera aussi importante que celle d'octobre 2025, quand quelque 100 000 personnes 140 000 selon les organisations de travailleurs – se sont rassemblées à Bruxelles. A l'aéroport de Bruxelles-Zaventem, les personnels chargés de la sécurité et de la manutention interrompent le travail : la direction

ESPAGNE

Des réseaux marocains alimentent le trafic de drogues et d'armes

Une enquête de la presse espagnole a révélé l'existence de réseaux criminels dangereux qui alimentent les narcotrafiants du sud de l'Espagne en armes de guerre, mettant en avant le rôle de la mafia marocaine qui contrôle la « route des armes » menant à l'Andalousie. Cette enquête, publiée lundi par le média El Espanol sous le titre « Les mafias marocaines inondent le Guadalquivir et la Costa del Sol d'AK-47 : c'est la 'route des armes' qui approvisionne les trafiquants de drogue », décrit comment plusieurs réseaux criminels internationaux approvisionnent les narcotrafiants opérant le long du fleuve Guadalquivir et sur la Costa del Sol en armes de guerre, notamment des fusils d'assaut de type AK-47. D'après des sources proches des services de sécurité espagnols, que les médias ont cités et l'APS a consultés, ces armes servent à renforcer la puissance des clans impliqués dans le trafic de drogue, en particulier ceux qui contrôlent les routes du hashisch arrivant depuis le Maroc et de la cocaïne destinée au marché européen. Citant de hauts gradés, le journal espagnol précise que le marché noir des armes « demeure, depuis longtemps sous contrôle des clans marocains et les mafias qui opèrent dans des villes françaises ». « Les Français ont une bonne connexion et une bonne harmonie avec le Maroc. Les deux organisations sont dans la bonne position, avec des contacts en Turquie et dans les pays de l'Est », affirment des responsables du ministère de l'Intérieur au média espagnol. Les autorités espagnoles constatent une militarisation croissante de ces groupes criminels, qui disposent désormais d'armes rarement observées dans les réseaux de narcotraffic locaux telles que : (AK 47, AR 15), des subfusils (type Uzi, Skorpion), des armes de poing, des grenades et même des drones provenant des théâtres de guerre récents. Les investigations des forces de sécurité espagnoles évoquent l'existence d'une véritable « route des armes ». Kamel

LIBAN

Au moins 20 martyrs dans des frappes sionistes

Au moins 20 personnes sont tombées en martyres et 26 autres ont été blessées mercredi, dans des frappes sionistes contre plusieurs régions du Liban, a rapporté l'agence nationale d'information (ANI). Les forces sionistes ont également visé un appartement résidentiel dans le quartier Aicha Bakkar de la capitale Beyrouth, sans que le nombre de victimes de cette attaque sioniste ne soit précisé dans l'immédiat, a ajouté l'ANI. Dans le sud du Liban, trois personnes, dont un secouriste, sont tombées en martyrs dans une frappe sioniste sur la localité de Hanouiyeh, dans le district de Sour, selon la même source. Par ailleurs, un citoyen est tombé en martyr et huit autres ont été blessés dans un bombardement à Al-Housh dans le même district où des frappes aériennes successives sur le village de Qana ont fait cinq martyrs et cinq blessés, tandis qu'une autre attaque a fait six martyrs et sept blessés dans la localité de Chehabiyeh. Dans la localité de Sharqiyah, trois jeunes Libanais sont tombés en martyrs suite à une frappe sioniste ayant ciblé une maison, tandis qu'un autre ambulancier est tombé en martyr dans une frappe aérienne sur le village de Kfar-tabnit. Dans le district de Bint Jbeil, le ministère libanais de la Santé a indiqué que quatre personnes ont été blessées lors d'une frappe sioniste sur la ville de Tebnine. A l'est du Liban, une frappe sioniste sur Zellaya dans la région de la Békaa a fait un martyr et deux blessés. Ismain

a dès lors décidé d'annuler tous les vols passagers au départ. La situation sera identique à Charleroi. « Nous regrettons sincèrement les désagréments causés par ces actions syndicales », déclare la compagnie SN Brussels Airlines, membre du réseau Lufthansa Group. Elle estime qu'au total 100 000 passagers ont jusque-là été affectés par les sept mouvements de grève qu'a connus le secteur. L'aéroport de Bruxelles a, lui, dénombré au total 2 400 vols annulés et plus de 275 000 voyageurs touchés. A. L.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau de voleurs



Par B. Adda

Dans le cadre de la sécurisation des personnes et des biens à travers le secteur de compétence et de la lutte contre toutes les formes de criminalité, la brigade de la police judiciaire de la 5^e sûreté urbaine de la sûreté de wilaya de Mostaganem, a réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans les vols sous la menace d'armes blanches, a indiqué un communiqué rendu public. Le groupe composé de quatre individus a été identifié après l'exploita-

tion d'une vidéo relayée sur les réseaux sociaux. L'affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par deux victimes auprès de la police judiciaire de la 5^e sûreté urbaine, indiquant qu'elles avaient été victimes d'un vol sous la menace d'armes blanches à l'intérieur d'un dépôt de vente de matériaux de construction. Les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 35 millions de centimes. Les investigations et les recherches menées par les policiers, en coordination avec le service de wilaya de la police judiciaire et grâce à l'exploitation optimale de la vidéo

diffusée sur les réseaux sociaux, ont permis d'identifier les personnes impliquées dans cette affaire. Les opérations de recherche et d'investigation, ont ensuite été intensifiées. En coordination permanente avec le parquet territorialement compétent, un plan sécuritaire rigoureux a été mis en place, permettant l'arrestation des auteurs et la récupération des armes blanches utilisées lors du vol. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, le principal suspect a été présenté devant les juridictions territorialement compétentes.

MOSTAGANEM

Saisie de 120 kg de viandes impropres à la consommation

Les services de contrôle de la direction du commerce de la wilaya de Mostaganem, accompagnés des services de sécurité, ont effectué mardi, une sortie de terrain pour contrôler et inspecter plusieurs commerces, notamment des boucheries. Cette opération a permis la saisie de 120 kg de produits de

viandes rouges et blanches, comprenant de la viande bovine importée sous vide périmée, de la volaille sans estampille, ainsi que des restes de viandes rouges et de la viande hachée préparée à l'avance, impropres à la consommation humaine. Ces produits ont été réorientés vers la four-

rière de Mostaland à Mostaganem afin de prendre les mesures nécessaires. Les contrevenants ont également été convoqués pour l'accomplissement des procédures légales conformément aux lois en vigueur dans les domaines du commerce et de la santé publique. **Zakaria D.**

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

Lancement d'un projet de réseau d'assainissement

Les travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement au douar Ouled Allou (2^e tranche), dans la commune de Sidi Ali (wilaya de Mostaganem), ont été lancés mardi, dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales au titre de

l'année 2026. Ce projet vise à augmenter le taux de raccordement au réseau d'assainissement et à supprimer les fosses septiques, contribuant ainsi à rehausser les conditions de vie des habitants et à promouvoir le cadre environnemental de la région. Le lancement des travaux s'est dé-

roulé en présence des services de la commune et de la subdivision de l'hydraulique. Ce projet s'inscrit dans le cadre des programmes de développement visant à renforcer les infrastructures et à améliorer les services d'assainissement au profit des habitants du douar. **Zakaria D.**

STIDIA (MOSTAGANEM)

Lancement de projets de l'eau et de l'éclairage public

Dans le cadre des programmes du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'année 2026, l'installation des entreprises chargées de la réalisation de plusieurs projets de développement a eu lieu mardi, dans la commune de Stidia, relevant de la daïra de Hassi Mamèche (Wilaya de Mosta-

ganem). Cette démarche vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer les infrastructures de base dans la région. Ces projets comprennent la réhabilitation du réseau d'eau potable au niveau du quartier de l'auto-construction et du quartier des 200 logements à Stidia centre, ainsi que la réalisation d'un

réseau de éclairage public sur la route reliant l'école Foulaoui Hamou, dans la zone de Dradab, au groupement de 34 logements ruraux. Ces opérations contribueront à améliorer les services d'alimentation en eau et à renforcer les conditions de sécurité et de circulation au profit des citoyens. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

L'université célèbre la Journée mondiale des mathématiques

Sous la supervision du chargé de la gestion des affaires de la Direction de l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, la Faculté des sciences exactes et de l'informatique, a organisé une conférence scientifique intitulée « Mathematics in Action », à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des mathématiques (Pi Day 2026), à l'auditorium défunt Merzi Senoussi. Cette manifestation scientifique a réuni plusieurs enseignants, chercheurs et étudiants, venus assister à des communications portant sur l'importance des mathématiques et leur rôle central dans le développement de nombreux domaines de la vie, notamment les sciences et les technologies. Le programme de la rencontre, a également été marqué par l'organisation d'une session de présentation de posters scientifiques (Poster Session), offrant aux étudiants et aux chercheurs l'opportunité de présenter leurs travaux et projets de recherche, tout en favorisant l'échange d'idées et d'expériences autour des différentes applications des mathématiques. À l'issue de cette rencontre scientifique, une cérémonie de distinction a été organisée en l'honneur des participants et des contributeurs à la réussite de cet événement, en reconnaissance de leurs efforts et afin d'encourager davantage l'esprit de recherche, d'innovation et de créativité dans le domaine scientifique. **Tayeb Bey Abdelkader**

BENABDELMALEK RAMDANE (MOSTAGANEM)

Aménagement urbain à douar Rouaoua

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement inscrits au titre du programme de soutien au développement social et économique pour l'année 2026, la commune de Benabdelmalek Ramdane, dans la wilaya de Mostaganem, poursuit l'installation des chantiers liés aux opérations d'aménagement urbain. Dans ce contexte, le président de l'APC, a supervisé l'installation du chantier relatif à la troisième tranche du projet d'aménagement urbain à douar Rouaoua, s'inscrivant dans la continuité des opérations réalisées au cours des deux dernières années au niveau de cette localité. Le projet prévoit l'aménagement des voies dégradées à l'intérieur du village en béton bitumineux, la réalisation de regards pour l'évacuation des eaux pluviales, l'aménagement des trottoirs ainsi que le renforcement de l'éclairage public à travers l'ensemble du douar. Cette opération devrait contribuer à améliorer les conditions de circulation à l'intérieur du village et à renforcer l'aspect urbain de cette localité, considérée comme une zone semi-urbaine disposant d'infrastructures et de services de base. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

Sidi Lakhdar se prépare pour la saison estivale 2026

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2026, les services de la commune de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem, poursuivent leurs opérations d'aménagement et de nettoyage au niveau du littoral, sous la supervision des autorités locales. Les agents du parc communal ont entamé une opération de retrait et de remise en place du sable au niveau des plages afin de faciliter la circulation des habitants et des estivants. Cette première étape concerne notamment la plage de Ain Ibrahim, où les services municipaux, ont mobilisés les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette intervention. Ces actions s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer l'environnement du littoral et à garantir des conditions d'accueil adéquates aux visiteurs durant la prochaine saison estivale, tout en soulignant l'importance de la préservation de la propreté de l'environnement, une responsabilité partagée par tous. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOHAMMADIA (MASCARA)

Deux réservoirs d'eau réhabilités et remis en état



Par A Raouf

Le wali de Mascara, M. Fouad Aïssi, a effectué une sortie sur le terrain à la commune de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, inspectant deux réservoirs d'eau d'une capacité de 2500 m³ chacun, récemment réhabilités et remis en état, a indiqué un com-

munié rendu public. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer et améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population de la commune et à garantir la continuité du service public dans ce secteur vital. Lors de cette inspection, le wali a souligné l'importance de ce projet pour augmenter les capacités de stockage et améliorer la dis-

tribution de l'eau, notamment pendant les périodes de forte demande. Il a également donné des instructions pour accélérer la réalisation de deux puits artésiens afin de renforcer l'approvisionnement en eau du lotissement Sehaouria et de la zone est de la commune, garantissant ainsi un meilleur service et la satisfaction des besoins des habitants.

TLEMCCEN

Deux blessés dans un accident de la route

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Hennaya, dans la wilaya de Tlemcen, sont intervenus pour un accident de la route survenu sur l'autoroute Est-Ouest, près de la station des Zianides en direction de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a indiqué un communiqué rendu public. L'acc-

ident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule de tourisme qui a percuté un barrage en béton, faisant deux blessés de sexe masculin, âgés de 25 et 31 ans, souffrant de blessures de gravité variable. Les victimes ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital de Tlem-

cen pour recevoir les soins nécessaires. Les éléments de la Protection civile, ont également procédé au dégage- ment des débris de l'accident de la chaussée. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. **A R**

ORAN

La police intensifie la lutte contre la criminalité urbaine

La sûreté de wilaya d'Oran, représentée par les éléments de la 4^e sûreté urbaine, a renforcé ses opérations pendant le mois sacré de Ramadhan, pour lutter contre la criminalité urbaine et interpellé les personnes recherchées par la justice, a indiqué un communiqué rendu public. En effet, au cours de deux opérations

distinctes visant à assainir le secteur des trafiquants de stupéfiants, les policiers ont arrêté 5 personnes, dont une recherchée sur la base de 3 mandats d'arrêt. Quatre suspects ont été appréhendés et 122 comprimés de Prégabaline 300 mg, ainsi qu'une somme de 20 500 DA provenant des ventes, ont été saisis. Dans

une seconde opération, un homme dans la cinquantaine, recherché pour vol, falsification et usage de documents administratifs falsifiés, a été interpellé. Après avoir achevé toutes les procédures légales, les suspects ont été présentés par devant le procureur de la République territorialement compétent. **B. Adda**

ORAN

Le wali examine la situation du programme de logements LPL

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé, une réunion consacrée à la situation du programme de logements publics locatifs destiné à l'éradication de l'habitat précaire (RHP) a indiqué un communiqué rendu public. Cette réunion s'est tenue en présence du chef de daïra

d'Oran, du président de l'APC d'Oran, du directeur du logement, du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ainsi que du chargé de la cellule technique auprès du cabinet du wali. Au cours de la rencontre, le wali a ordonné la mise en

place d'une commission chargée de procéder au recensement des candidats à l'attribution de ce quota estimé à 1050 logements RHP. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. **B. Adda**

ORAN

Le wali fait le point sur les projets du secteur de l'énergie

Le wali d'Oran M. Ibrahim Ouchène, a présidé une rencontre portant sur la situation des projets du secteur de l'énergie au niveau de la wilaya d'Oran. Étaient présents : le directeur de l'administration locale, le directeur de l'énergie, ainsi que les directeurs de la distribution de l'électricité et du gaz d'Oran et d'Es Senia, a indiqué un communiqué rendu public. Le wali a écouté l'exposé présenté par le directeur de l'énergie concernant les projets du secteur financés par le budget de la wilaya, les projets inscrits à la charge de l'entreprise Sonelgaz, ainsi que le programme ministériel de l'année 2025 relatif au raccordement au gaz naturel, en plus des programmes inscrits dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année 2026. Il a été indiqué que l'opération d'étude et de réalisation des travaux de raccordement au gaz naturel à travers les différentes communes a atteint un taux de 100 %. Quant à l'opération d'étude et de réalisation des travaux de raccordement à l'électricité, elle a atteint un taux de 85 % à travers les différentes communes. Le wali a insisté sur la nécessité d'assurer le suivi sur le terrain des projets en cours de réalisation, dans le but de renforcer l'approvisionnement en gaz et en électricité et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. **B. Adda**

POLICE DE CHLEF

Une arme à feu utilisée dans une rixe, 6 interpellations

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Chlef, a démantelé un réseau criminel dangereux et a interpellé six personnes âgées de 28 à 46 ans, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à une rixe survenue dans le quartier de Chorfa à Chlef, au cours de laquelle une arme à feu a été utilisée, entraînant la blessure d'un citoyen par balle. Les services spécialisés, ont immédiatement mené des investigations approfondies qui ont permis, en peu de temps, d'identifier le principal suspect et de l'arrêter, ainsi que de récupérer l'arme à feu utilisée (pistolet-mitrailleur MAT-49). Dans la poursuite de l'enquête, sous la supervision du parquet compétent, cinq autres membres du réseau ont été arrêtés. Les policiers, ont saisi 94 cartouches de différents calibres, dont 4 cartouches lacrymogènes, une grenade, ainsi que 83 grammes de kif traité. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef pour des affaires liées à la création et à l'organisation d'un réseau criminel, la détention et le transport d'armes à feu et de munitions de guerre, la tentative de meurtre avec préméditation, la non dénonciation d'un crime, ainsi que la détention de stupéfiants en vue de la vente. **A Raouf**

DSA RELIZANE

Une rencontre avec des agriculteurs et des éleveurs

Dans le cadre de la concrétisation de la politique de proximité et de la prise en charge des préoccupations des agriculteurs, les cadres de la Direction des services agricoles de la wilaya de Relizane, ont rencontré, au siège de la direction, un groupe d'agriculteurs et d'éleveurs, a indiqué un communiqué rendu public. Lors de la rencontre, les différentes préoccupations et propositions des participants, ont été écoutées, étudiées et prises en charge conformément aux cadres juridiques et réglementaires en vigueur, dans le but de soutenir le secteur agricole et de renforcer la communication directe avec les partenaires de terrain. **A R**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بني عباس
مدرسة التطعيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام

القرار رقم 866 المؤرخ في 21 نوفمبر 2024 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة توليد الكهرباء بالغاز (8x20MW) ببلدية بني عباس لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز والطاقت المتجددة.

بن والي ولاية بني عباس،

- بتنفي القانون رقم 84/09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للملاذ المعدل والنظم.

- بتنفي القانون رقم 90/29 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالبيئة والتعمير المعدل والنظم.

- بتنفي القانون رقم 01/19 المؤرخ في 12 ديسمبر 2001 يتعلق بتسيير التفتيات ومراقبتها وإزالتها.

- بتنفي القانون رقم 03/10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بمجابهة البيئة في إطار التنمية المستدامة.

- بتنفي القانون رقم 22/10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية المعدل والنظم.

- بتنفي القانون رقم 12/07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.

- بتنفي القانون رقم 18/11 المؤرخ في 02 أوت المتعلق بالصحة المعدل والنظم.

- بتنفي المرسوم الرئاسي المؤرخ في 06 سبتمبر 2023 المتضمن تعيين السيد جمال الدين حصصا واليا لولاية بني عباس.

- بتنفي المرسوم التنفيذي رقم 94/215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 الذي يضبط آخمة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.

- بتنفي المرسوم التنفيذي رقم 95/265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التفتين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعمليها.

- بتنفي المرسوم التنفيذي رقم 06/198 المؤرخ في 31 ماي 2006 الذي يضبط التنظيم المطلق على المؤسسات المصنفة لحماية البيئة.

- بتنفي المرسوم التنفيذي رقم 07/144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قاعة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.

- بتنفي المرسوم التنفيذي رقم 18/255 المؤرخ في 09 أكتوبر 2018 بملء وبتم المرسوم التنفيذي رقم 07/145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد مجال تطبيق ومحتوى وكيانات المتصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.

- بناء على القرار الولائي رقم 95/495 المؤرخ في 27 نوفمبر 2023 المتضمن تعيين المحافظين المحققين لإجراء التحقيقات العلية المسبقة متعلقة بدراسة الملاحة أو غير الملاحة لاستغلال المؤسسات والمنشآت المصنفة عبر بلديات الولاية لسنة 2024.

- بناء على القرار رقم 866 المؤرخ في 21 نوفمبر 2024 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة توليد الكهرباء بالغاز (8x20MW) ببلدية بني عباس لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز والطاقت المتجددة.

- بناء على الإرسال رقم 99 المؤرخ في 03/02/2025 الصادر عن السيد مدير البيئة المتضمن بتلحق التنازل ونقل الأصول واخصوص من شركة كهرباء وخدمات المتجددة إلى الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - إنتاج الكهرباء.

بإقتراح من السيد مدير التفتين والشؤون العامة

بقرار

المادة الأولى: تعدل أحكام المادة الأولى القرار رقم 866 المؤرخ في 21 نوفمبر 2024 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة توليد الكهرباء بالغاز (8x20MW) ببلدية بني عباس لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز وخدمات المتجددة على النحو التالي:

- (يفتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة توليد الكهرباء بالغاز (8x20MW) ببلدية بني عباس لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - إنتاج الكهرباء).

بني عباس لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - إنتاج الكهرباء (S-PE).

السبب في كون تفتين

بقرار

المادة الثانية: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 02: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 03: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 04: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 05: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 06: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 07: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

المادة 08: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

المادة 09: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

المادة 10: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

المادة 11: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التفتين والشؤون العامة، مدير البيئة، السادة أعضاء اللجنة الولائية لمراقبة المنشآت المصنفة، رئيس دائرة بني عباس ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني عباس، كل فيما يخصه بتفويض ما جاء من أحكام هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE SIDI BEL ABBES
COMMUNE DE SIDI BEL ABBES
Direction de l'Administration et des Finances
BUREAU DES MARCHES
NIF: 098422015168326

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°\A\.../2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sidi Bel Abbès Lance Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

- Entretien du chemin communal reliant la RN13 à Hai et Houria sur 800 ml

Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent Soumissionner, et retirer les Cahiers de charges auprès du bureau des marchés de la commune de Sidi Bel Abbès contre paiement de 5.000,00 DA.

Les soumissions doivent être adressées à Monsieur Le Président de l'Assemblée Populaire communale de Sidi Bel Abbès, accompagnées obligatoirement de tous les documents exigés par la réglementation en vigueur, les offres présentées doivent comporter impérativement Trois enveloppes fermées, lere enveloppe comprendra dossier de candidature 2ème enveloppe l'offre technique et 3ème Enveloppe l'offre financière.

L'Enveloppe extérieure qui contiendra les trois offres doit être anonyme et ne porter que la mention.

Soumission à Ne Pas Ouvrir

Que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°\A\.../2026

* Entretien du chemin communal reliant la RN13 à Hai et Houria sur 800 ML *

SOUSSIONNAIRES ADMIS A CONCOURIR:

- Le présent dossier cahier des charges de l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales, est destiné à toutes les entreprises publiques ou privées disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation Algérienne pour l'exécution du marché.

- Pour que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

A cette fin, toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement:

1. Du certificat de qualification et classification de l'entreprise en cours de validité, activité principale Travaux Publics (catégorie 03 et plus)
2. Les références professionnelles « Une (01) Attestations de bonne exécution » des travaux similaires fournies par les maîtres de l'ouvrage publics pour des travaux de même nature durant les Dix dernières années
3. Ayant un chiffre d'affaire de 15 millions de dinars (la moyenne des Trois (03) dernières années justifié par les bilans des trois dernières années visés par les services des impôts et l'attestation C20.

1-1-dossier de candidature:

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cachetée
2. La déclaration de Probité dûment remplie, datée, signée et cachetée.
3. Copie de certificat de qualification et classification professionnel en travaux publics (activité principale). Catégorie 03 ou plus.
4. Les références professionnelles « Une (01) Attestations de bonne exécution » des travaux similaires fournies par les maîtres de l'ouvrage publics pour des travaux de même nature durant les Dix dernières années
5. Copie du dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle datant de trois (03) mois apurés ou avec échéancier de paiement, CNAS, CASNOS et CACOBATHP) valides.
6. Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL ou EURL).
7. Copie de l'extrait de registre de commerce électronique en cours de validité dûment légalisé par les services du CNRC territorialement compétent.
8. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2024.
9. Copie de planning prévisionnel des travaux signé et cacheté.
10. Copies des bilans financiers visés par les services des impôts et les chiffres d'affaire de l'entreprise des Trois (03) dernières années accompagnés de l'attestation fiscale C20.
11. La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet accompagnés par des copies des pièces justificatives d'appartenance: carte grise avec assurances valides, au nom du soumissionnaire pour le matériel roulant et factures d'achat et PV d'expertise par un expert agréé par l'état ou un huissier de justice au nom du soumissionnaire de l'année de la soumission pour le matériel non roulant.
12. Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise.
13. Liste des moyens humains justifiée par diplômes, CV, affiliations individuelles de l'encadrement technique visées par la CNAS durant le trimestre qui précède l'avis d'appel d'offres et la déclaration annuelle CNASAT de l'année 2024 et/ou mensuelle ou trimestrielle 2025.

1-2-Dossier de l'offre technique:

- La déclaration à souscrire dûment renseignée daté et signé.
- L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie ; datée, signée et cachetée.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1438 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics;

- le cahier des prescriptions spéciales CPS partie A et B dûment remplie, datée, signée, cachetée paraphé portant à la dernière page au cahier des charges, la mention manuscrite «lu et accepté».

Toutes les pièces des offres doivent étre valides à la date d'ouverture des plis.

1-3-Dossier de l'offre financière:

- La lettre de soumission dûment remplis, daté et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires doit étre en chiffres et en lettres dûment rempli et signée par le soumissionnaire.
- Le détail du devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signée par le soumissionnaire.
- Le délai et le planning de réalisation des travaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 Jours, à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou du bomop.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite dépôt des offres.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la commune à 10.00 H le dernier jour correspond à la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Lancement de la plateforme "Mahrajani" pour l'inscription aux festivals nationaux de la jeunesse

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dans un communiqué, le lancement officiel de la plateforme "Mahrajani", dédiée aux inscriptions aux festivals nationaux de la jeunesse.



منصة مهرجاني لوزارة الشباب

Par Sanae

Dans ce cadre, les jeunes adhérents au sein des établissements de jeunesse peuvent s'inscrire exclusivement via la plateforme numérique, à travers le lien suivant : <https://festival.mjeunesse.gov.dz/>, précise la même source. A l'issue des opérations d'inscription, les directions de la jeunesse et des sports (DJS) à travers les différentes wilayas procéderont à la sélection des meilleurs participants pour représenter leurs wilayas lors de ces manifestations nationales, ajoute

la même source. Le ministère a, à cette occasion, invité "les jeunes talents et porteurs d'idées créatives, de projets ou d'initiatives, à saisir cette opportunité afin de prendre part à ces grandes manifestations nationales réunissant la jeunesse algérienne sous la bannière de la créativité, de l'excellence et de l'esprit de citoyenneté". Les festivals constituent également un espace de "compétition loyale, d'échange d'expériences et de création de nouvelles success stories entre les jeunes du pays", souligne la même source. Ces festivals nationaux de la jeunesse, programmés durant les vacances de

printemps entre mars et avril 2026, comprennent notamment "la rencontre maghrébine de la jeunesse pour l'environnement et les changements climatiques, du 25 au 28 mars à El Tarf, le Salon national du tourisme des jeunes, du 25 au 29 mars à Tamanrasset, l'Espace national de l'innovation et de l'intelligence artificielle, du 26 au 29 mars à Sétif et le Salon national du jeune entrepreneur, du 30 mars au 2 avril à Mascara, en plus du Concours national de calcul mental et des jeux de l'intelligence, du 31 mars au 2 avril à Bordj Bou Arreridj", conclut le communiqué.

HADJ 2026

Les pèlerins invités à réserver leurs billets dans les plus brefs délais

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) invite l'ensemble des pèlerins concernés par la saison du hadj 1447h/2026 à réserver leurs billets dans les plus brefs délais, via le portail algérien du hadj, afin d'éviter d'éventuelles difficultés organisationnelles. Pour prévenir toute difficulté pouvant entraver les pèlerins, le directeur des systèmes d'information chargé de la direction du Hadj au sein de l'Office, Mohamed Amine Bouenma, a déclaré mardi à l'APS que l'ensemble des pèlerins sont tenus de "respecter les échéances annoncées", précisant

qu'ils sont invités à consulter le lien suivant: <https://bawabetelhadj.dz/scheduletrips> pour obtenir davantage de détails sur les vols et les dates d'ouverture des réservations. Concernant l'ouverture des comptes des pèlerins sur l'application "Rakb Alhajj", le même responsable a précisé que l'accès s'effectue en utilisant les mêmes identifiants que pour le portail "Bawabet El Hadj", invitant les personnes souhaitant voyager au sein d'un même groupe à "s'assurer de la création d'un groupe et de l'inscription de l'ensemble des noms des pèlerins via le portail avant d'entamer la ré-

servation, afin d'éviter leur séparation sur différents vols". Les 12 aéroports de départ dédiés à la saison du Hadj cette année sont : Houari Boumediene (Alger), Mohamed Boudiaf (Constantine), Rabah Bitat (Annaba), Ain Beida (Ouargla), Ahmed Ben Bella (Oran), Boudghene Benali Lotfi (Béchar), Cheikh Sidi Mohamed Belkebir (Adrar), Moulay Ahmed Medeghri (Laghouat), Hadj Bey Akhamok (Tamanrasset), Mustapha Ben Boulaid (Batna), Moudfi Zakaria (Ghardaïa) et Messali El Hadj (Tlemcen), a-t-il rappelé. *Rachid*

ACCIDENTS DE LA ROUTE

52 morts et 1659 blessés en une semaine

Cinquante-deux (52) personnes ont trouvé la mort et 1659 autres ont été blessées dans 1385 accidents de la circulation survenus durant la période du 1 au 7 mars, à travers le territoire national, a indiqué un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec 6 morts et 24 blessés dans 16 accidents, précise

la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 616 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (76), Blida (28) et Skikda (23). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 5263 interventions pour le sau-

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

Le rôle pionnier et les efforts de l'Algérie au service du Saint Coran souligné

Le Haut Conseil Islamique (HCI) a organisé à Alger une conférence scientifique et une exposition du Saint Coran, soulignant les efforts déployés par l'Etat algérien au service du Saint Coran et à la préservation de l'identité religieuse nationale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis l'accent, sur "l'engagement de l'Algérie en faveur de l'impression du Saint Coran à travers ses différentes étapes, notamment la version Mus'haf Roudoussi". Le ministre a également évoqué "l'histoire de l'impression du Saint Coran en Algérie par la famille Roudoussi et les oulémas algériens pour sa préservation, du 5e au 9e siècle de l'Hégire", citant les oulémas qui ont contribué, à travers l'histoire, à "la consécration et à l'enseignement des sciences coraniques en Algérie". Il a également passé en revue les efforts du secteur des affaires religieuses au service du Saint Coran, notamment en investissant dans les contributions de nombreux calligraphes algériens, sans oublier l'impression du Saint Coran en braille selon la version Warsh d'après Nafi pour les non-voyants, qui connaît "un grand succès" à travers le monde, en particulier en Afrique. Pour sa part, le recteur de Djamaa el Djazair, Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Hoceini a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour l'impression du Mus'haf historique Roudoussi après l'indépendance, une version très demandée à l'échelle nationale et internationale, notamment en Afrique. Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid el Kheir a affirmé, quant à lui, que le Mus'haf algérien qui "se distingue par sa précision et son écriture simple et harmonieuse, constitue un rempart pour protéger l'identité nationale et conserver le référent religieux du peuple algérien", citant les efforts du HCI pour "raffermir le lien des générations montantes avec le legs de leurs savants, et ouvrir les perspectives de la numérisation et de l'innovation à la recherche scientifique religieuse". *Rachid*

QUESTIONS DE LA JEUNESSE :

Le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge

Le ministère de la Jeunesse a indiqué, dans un communiqué, que le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge des questions liées à la jeunesse, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de protection des jeunes contre les différents fléaux. Le Plan national jeunesse 2026-2029 s'articule autour de "six (6) principaux axes, à savoir l'éducation et l'enseignement de qualité, le développement des compétences, l'intégration économique, l'emploi et l'entrepreneuriat, la citoyenneté, la participation et le renforcement de la confiance, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, l'autonomisation numérique et l'information ciblée, le renforcement de la résilience sociale et la protection des jeunes contre les dangers", a expliqué le communiqué. Selon la même source, le projet comprend également "20 objectifs stratégiques et 54 objectifs opérationnels, qui seront atteints à travers les activités des différents secteurs concernés, appuyés par des indicateurs mesurables, garantissant ainsi l'efficacité de la mise en œuvre et l'obtention des résultats escomptés au profit des jeunes". A cette occasion, le ministère de la Jeunesse a rappelé que "ce projet a été élaboré par un comité composé des différents secteurs en relation avec la jeunesse et qu'il est conçu selon une méthodologie axée sur la planification à partir des résultats, en s'appuyant sur les résultats des groupes ciblés de discussion (Focus Groups) organisés par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) en 2023, ainsi que sur ses différents rapports publiés au cours des trois dernières années". *Rachid*

vetage de 374 personnes en situation de danger et exécuté 4663 opérations d'assistance diverses. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 29 interventions et ont pris en charge 48 personnes incommodées par ce gaz. Sanae



ANGINE : Virale, bactérienne, symptômes, contagieux ?

L'angine désigne une inflammation des amygdales et du pharynx. La plupart du temps sans gravité, elle peut toucher n'importe quel individu, dès l'âge de 2 ans.

Il existe deux types d'angine : l'angine bactérienne, due à une bactérie, le plus souvent un streptocoque (streptocoque A, B). L'angine virale, due à un virus (adénovirus, entérovirus, virus d'Epstein-Barr, virus de l'herpès...). L'angine virale est la plus fréquente : 75% des angines sont virales chez les enfants et près de 90% des angines sont virales chez les adultes. Qu'elle soit virale ou bactérienne, l'angine peut être rouge ou blanche en fonction de la couleur des amygdales lors de l'inflammation. Il y a d'autres types d'angines : l'angine vésiculeuse (si les amygdales présentent des vésicules) l'angine ulcéreuse (si les amygdales présentent des ulcérations) l'angine pseudomembraneuse (si les amygdales présentent des pseudomembranes, liquide sécrété par une muqueuse enflammée). Les causes d'une angine virale est causée par un virus (adénovirus, entérovirus, virus d'Epstein-Barr, virus de l'herpès...). Elle se transmet très facilement par voie aérienne (lorsqu'une personne contaminée tousse, éternue ou postillonne) ou par contact, après avoir touché un objet manipulé par une personne malade par exemple. C'est l'angine la plus fréquente, notamment à l'âge adulte. 75 à 90% des angines sont virales chez les adultes. Les causes d'une angine bactérienne est causée par une bactérie de la famille des streptocoques. Elle s'avère plus fréquente chez l'enfant que chez l'adulte. En effet, 30% des angines sont bactériennes chez l'enfant, tandis que seulement



10% des angines sont bactériennes chez l'adulte. "Les deux types d'angines (virale et bactérienne) sont contagieux, et les mesures d'hygiène classiques s'imposent pour éviter la transmission du virus ou de la bactérie". Parmi les conseils de prévention à avoir en tête : se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, tousser ou éternuer dans un mouchoir à jeter ensuite ou se couvrir la bouche, surtout en présence de personnes fragiles (personnes âgées, enfants, bébé). Quelle soit blanche ou rouge, l'angine entraîne : des maux de

gorge, des difficultés à déglutir, de la fièvre une rhinite coloration rouge des amygdales dans le cas d'une angine rouge ou amygdales recouvertes d'un enduit blanchâtre dans le cas d'une angine blanche. parfois, des douleurs abdominales et une diarrhée (chez l'enfant) des ulcérations des gencives et de l'intérieur des joues Dans le cas d'une angine virale, il faudra simplement faire preuve de patience, comme lors d'un rhume. Des antalgiques permettront néanmoins de soulager la douleur, notamment ressentie à la déglutition.

Bouche sèche : causes, que faire ?

"La xérostomie, ou syndrome de la sécheresse buccale, est un terme utilisé pour définir une sensation de bouche sèche" Elle n'est pas forcément consécutive à une diminution de la sécrétion de salive, ou hyposalivie, voire une absence de sécrétion de salive appelée asialie. "C'est avant tout un ressenti du patient" Plusieurs mécanismes peuvent intervenir dans la diminution de production de la salive : déshydratation pathologies des glandes salivaires certains médicaments (diurétiques, antidépresseurs...) "le syndrome de Gougerot-Sjögren, une maladie auto-immune responsable d'une sécheresse des yeux, de la bouche et des muqueuses génitales. Le corps s'attaque lui même contre les glandes et notamment salivaires et lacrymales" diabète maladie rénale chronique le stress/anxiété (ponctuellement) le tabac, une radiothérapie de la sphère oro-faciale une chimiothérapie la fièvre dormir la bouche ouverte Le diagnostic de bouche sèche est facilement identifié par l'examen de la bouche. On le décele suite aux plaintes du patient. "Le dentiste essaiera alors d'établir les causes de cette sensation : médicaments, chimiothérapie, pathologie des glandes salivaires... On peut effectuer un test salivaire qui consiste à cracher avec ou sans stimulation (gomme) pour évaluer le débit salivaire" explique la dentiste. En cas de persistance ou de suspicion de pathologie salivaire, des tests pourront être réalisés pour vérifier le bon fonctionnement des glandes salivaires. Il peut s'agir d'un examen d'imagerie (radiographie, échographie ou sialo-endoscopie) ou, plus rarement, de la biopsie d'une glande.

Déchirure intercostale : causes, toux, durée de guérison



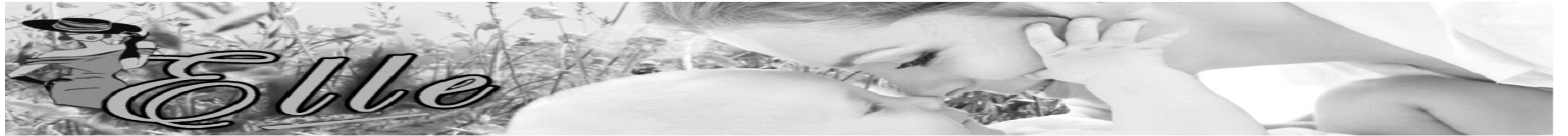
Une déchirure intercostale est une lésion des muscles situés entre les côtes, souvent causée par une sollicitation excessive ou brutale de la cage thoracique. Elle est bénigne mais particulièrement douloureuse car ces muscles sont sollicités à chaque respiration. Causes principales Elle survient généralement lors d'un effort où le thorax subit une tension importante : Mouvements brusques : Torsion soudaine du tronc (golf, tennis). Traumatismes directs : Choc ou coup sur la poitrine. Surutilisation : Répétition d'un mouvement intense sans échauffement. La toux est une cause fréquente de déchirure ou d'élongation intercostale : Contractions violentes : Lors d'une quinte de toux, les mus-

cles intercostaux se contractent brutalement pour expulser l'air. Cercle vicieux : La toux aggrave la douleur de la déchirure existante, ce qui peut retarder la cicatrisation. Risque de fêlure : Une toux persistante et très intense peut même provoquer une fêlure de côte, mimant les symptômes d'une déchirure. Durée de guérison La durée de récupération dépend de la gravité de la lésion (stade 1 à 3) : Déchirure légère (stade 1) : Comptez environ 2 à 3 semaines avec du repos. Déchirure modérée (stade 2) : La guérison prend généralement 3 à 7 semaines. Déchirure sévère (stade 3) : Le rétablissement peut s'étendre sur 6 à 10 semaines, voire plus si une intervention est nécessaire.

Qu'est-ce que l'anosmie ?

L'anosmie désigne la perte totale d'odorat. On parle d'hyposmie, en cas de perte partielle. Ce trouble peut ne concerner que certaines odeurs. Etant très souvent interprété comme un trouble du goût, il passe alors volontiers inaperçu. Quand un seul côté du nez est concerné, on parle d'hémianosmie. On différencie deux types d'anosmie : Celles dites « de transmission » lorsqu'elles sont en lien avec un défaut de perméabilité des fosses nasales qui empêche les odeurs d'atteindre l'organe sensoriel. Par exemple, en cas de rhinite chronique, de sinusite, de polypes des fosses nasales ou d'abus de tabac ; Celles dites « de perception » lorsque les organes sensoriels sont atteints, notamment dans l'épilepsie ou en cas de lésions nerveuses. L'anosmie survient lorsqu'une inflammation ou tout autre forme d'obstruction des voies nasales empêche les odeurs d'atteindre la zone olfactive localisée en haut du nez. Plus rarement, elle peut directement

venir d'une atteinte de cette zone olfactive ou de ses connexions cérébrales. Les causes les plus fréquentes sont les blessures à la tête (notamment en cas d'accident de voiture), les infections virales (par exemple, la grippe ou la rhinite) et la maladie d'Alzheimer (ou d'autres maladies neurodégénératives, par exemple la maladie de Parkinson). Au cours d'une consultation médicale, le médecin généraliste évoque l'anosmie après l'interrogatoire du patient, notamment au sujet de ses antécédents, et devant certains symptômes mis en évidence lors de l'examen clinique. Le médecin peut également procéder à un test de l'odorat en invitant son patient à reconnaître certaines odeurs. L'anosmie peut être dans certains cas corrigée. Les possibilités thérapeutiques dépendent de l'origine du trouble de l'odorat, par exemple un rhume ou une sinusite. En effet, la perte d'odorat est totalement réversible une fois sa cause éloignée.



Mur, tapis... Comment enlever les taches de gras sur toutes les surfaces ?

Pour enlever les taches de gras, la règle d'or est d'agir vite en absorbant le surplus avant de traiter avec un dégraissant adapté à la surface. Sur les murs Mur peint : Préparez une pâte avec du bicarbonate de soude et de l'eau chaude. Appliquez, laissez agir 1 heure, puis rincez. Pour les graisses de cuisine sur les placards ou murs, un mélange d'eau tiède, bicarbonate et liquide vaisselle est très efficace. Papier peint : Saupoudrez du talc ou de la farine. Posez une feuille d'esuie-tout par-dessus et passez un fer à repasser à température moyenne pour transférer le gras sur le papier absorbant. Sur les tapis et moquettes Taches fraîches : Recouvrez immédiatement de bicarbonate de soude ou de Terre de Sommières. Laissez agir plusieurs

heures pour que la poudre absorbe le gras, puis aspirez. Taches incrustées : Utilisez du liquide vaisselle dilué dans de l'eau chaude (évitée l'eau froide qui fige le gras). Tamponnez sans frotter pour ne pas étaler la tache. Nettoyage naturel : Un mélange d'eau et de vinaigre blanc aide à éliminer les résidus gras tout en désodorisant. Sur le bois et les tissus Bois : La Terre de Sommières est le produit le plus recommandé pour le bois, car elle extrait le gras des fibres sans abîmer le matériau. Pour une terrasse, frottez avec du vinaigre blanc dans le sens des fibres. Vêtements : Si la tache est ancienne, réchauffez-la légèrement au sèche-cheveux avant d'appliquer du talc ou de la Terre de Sommières pour faciliter l'absorption.

Chemise en soie femme : l'allié de votre vestiaire minimaliste

La chemise en soie pour femmes est l'allié d'une garde-robe. Facile à porter, elle rend une tenue casual tout de suite chic et élégante, cette pièce embellit facilement une silhouette. C'est un indispensable de la garde-robe minimaliste, un vrai basique. Une chemise en soie femme, une pièce durable Grâce à sa matière d'une grande qualité et résistante, la chemise en soie perdure et conserve sa splendeur. Avec une apparence élégante et simple à la fois, elle s'accroît pour ne plus jamais vous quitter. Eté comme hiver, elle a tout pour plaire ! La soie lavée est une matière respirante, qui vous tiendra chaud l'hiver et frais l'été. En fibres naturelles, cette pièce multi-saisons se veut confortable et agréable. La chemise blanche en soie lavée est une pièce must have tout au long de l'année. Elle se combine aisément Un chemisier en soie peut se porter avec un pantalon noir, un jean, une jupe longue ou courte. C'est la pièce que vous porterez le plus facilement tous les jours : elle se marie avec tout. C'est un indémodable du vestiaire. La chemise en soie pour femme égaye les lignes L'intemporelle flatte les silhouettes : elle drape avec raffinement les courbes et apporte un look élégant sans grand effort. Le chemisier en soie blanc convient à toutes les femmes à condition de bien tenir compte de votre morphologie. Sa matière naturelle capte la lumière et estompe les petits défauts. Afin que le chemisier en soie devienne un basique au sein de votre dressing, le modèle doit être simple avec des finitions parfaites et à votre taille. Mais ce n'est pas tout, l'iconique pièce de mode doit être Blanche : la chemise à avoir dans son vestiaire est blanche, car elle s'accorde avec tout facilement En soie lavée : la soie lavée est une soie non brillante chic et de bonne manufacture Avec une coupe moderne : la soie n'étant pas une matière extensible, il est préférable de choisir une coupe plutôt large et non près du corps. La matière étant fluide, cela donnera un vrai look. Avec un pantalon noir ou bleu marine, la chemise en soie lavée est idéale pour un look de bureau ou une tenue élégante facile.



Ydor zeman w takbar zitouna wa ya9e3od remad nar fi kanona wali rah men la3mor rah ma3ad tareja3 ayamou wali tah mel 3in tah ma3ad ya3la m9amou

Mhalbi à la gelée d'orange



Ingrédients: 750 ml lait 100 g riz en poudre 30 g poudre d'amande 100 g sucre 2 c-a-soupe eau de fleur d'oranger raisins secs abricots séchés pistaches Gelée d'orange : 250 ml jus d'orange fraîchement pressé 3 feuilles de gélatine
Préparation: Dans une casserole verser le lait, la poudre d'amande, le sucre, le riz en poudre ainsi que l'eau de fleur d'oranger. Mélanger afin de dissoudre le sucre. Porter sur feu doux tout en mélangeant jusqu'à obtenir une consistance épaisse. Préparer la gelée d'orange : Déposer les feuilles de gélatine dans un bol rempli d'eau froide. Presser le jus d'orange et récupérer 250 ml (pour éviter la pulpe on peut le passer au chinois). Verser le jus obtenu dans une casserole et chauffer et retirer du feu. Essorer les feuilles de gélatine et les ajouter à la casserole mélanger bien et laisser tiédir. Verser une couche de crème de riz, ajouter des fruits secs, couvrir de gelée d'orange. Placer au réfrigérateur 15 minutes. Verser la seconde couche de crème de riz. Placer au réfrigérateur jusqu'à dégustation.

Croûte de lait : causes, odeur, jusqu'à quel âge ?



Les croûtes de lait, appelées aussi dermatite séborrhéique du nourrisson, sont courantes chez le jeune enfant. Concrètement, les croûtes de lait sont des petites plaques jaunâtres ou blanches, grasses ou sèches, qui apparaissent en particulier sur le cuir chevelu du nourrisson. "Sur le plan strictement médical, c'est ce qu'on appelle une dermatite érythémato-squammeuse. C'est-à-dire que la peau est enflammée et qu'elle suinte, ce qui entraîne la formation de croûtes en séchant", Vi-sage, sourcil, cuir chevelu, où apparaissent les croûtes de lait ? Le plus souvent, les croûtes de lait apparaissent sur le cuir chevelu, et se confondent parmi les petits cheveux de bébé. Mais il se peut aussi que les croûtes de lait touchent les fesses de bébé, les sourcils ou les replis cutanés

(le pli des coudes, derrière le genou, dans le cou, sous les aisselles). Est-ce que les croûtes de lait ont une odeur ? Dans certains cas, les croûtes de lait peuvent avoir une mauvaise odeur, parfois comme une odeur de lait séché. Cela peut être un signe que les croûtes sont infectées. Si c'est le cas, il est recommandé de consulter un médecin. Jusqu'à quel âge les croûtes de lait apparaissent-elles ? Les croûtes de lait s'appellent ainsi parce que ce sont généralement les nourrissons qui ont, pendant la période où ils sont nourris au sein ou au biberon, mais cela peut exister aussi chez l'enfant plus grand. "Cela peut durer tout le temps de la période lactée, donc au moins les six premiers mois. Après, quand l'enfant consomme moins de lait parce qu'il a

commencé la diversification alimentaire, il peut y avoir une amélioration, mais cela peut continuer jusqu'à 1 an, voire davantage", précise la professionnelle de santé. Si certains enfants ont des croûtes de lait, c'est parce qu'ils ne digèrent pas les produits laitiers. "De mon expérience personnelle, je me suis rendue compte que lorsque je faisais supprimer ces aliments du régime alimentaire de la maman qui allaite, ou quand on change de lait infantile, on obtenait une amélioration. Donc, pour moi, c'est une manifestation de la peau chez les bébés qui ne digèrent pas les produits laitiers". Les croûtes de lait sont inesthétiques, mais ne sont pas dangereuses sauf en cas de surinfection, et c'est pour cela qu'il est conseillé de les enlever, mais en douceur.

Mon enfant a des complexes physiques : comment l'aider à s'accepter ?

Avant 7 ans, l'enfant ne parvient pas toujours à faire preuve d'un regard critique sur lui-même et ses pairs. Passé cet âge, il développe une conscience de lui-même lui permettant de juger son physique et celui des autres. Il devient plus attentif à l'image qu'il renvoie, pointe les différences physiques des enfants de son âge, peut se comparer et vouloir être "comme dans les autres". D'autant plus que "le complexe naît toujours du regard des autres", affirme Joseph Content, "un regard pas toujours facile à accepter, surtout lorsqu'il ne correspond pas à la personne que l'on voudrait être". Mais que traduisent véritablement ces complexes ? Au-delà de la disgrâce physique à proprement parler, le complexe est révélateur d'une "vulnérabilité psychique" et "d'un manque de confiance en soi", pointe le psychologue. A cela s'ajoutent les canons de beauté et les tendances véhiculées par la société, les médias (magazines, internet, télévision...) et les réseaux sociaux. Et confronté aux idéaux et stéréotypes de la société, l'enfant va alors se forger une représentation de ce qu'il faut faire, être ou porter pour être dans la norme et être accepté. A partir du moment où quelqu'un lui fait part d'une remarque désobligeante sur son physique, il peut alors se poser des questions : "si je ne réponds à tel code, je ne suis certainement pas dans la normalité et je vais me faire rejeter par mes camarades". Ainsi, "la quête de la normalité est si forte qu'elle va faire naître en lui un ou plusieurs complexes physiques qui peuvent altérer sa perception et son estime de soi", explique Joseph Content. Autre influence possible, "les enfants qui entendent leurs parents évoquer leurs propres complexes physiques évoluent selon l'idée qu'il faut être conforme aux normes diffusées par les médias", "Maman, j'ai des dents de lapin !", "Papa, tout le monde m'appelle binoclar à l'école"... Face au mal-être de leur enfant, les parents peuvent avoir tendance à atténuer ses souffrances ou les nier et faire comme si elles n'avaient pas lieu d'être. Des réactions inutiles et pas bénéfiques pour l'enfant. Au contraire, le psychologue conseille aux parents d'"écouter l'enfant" et de "l'inviter à verbaliser ses émotions autour de cette souffrance". Toutefois, évitez les formulations stigmatisantes du type "Mon pauvre, tu n'as pas de chance" ou "ne t'inquiète pas, ça va s'arranger" : en plus de souffrir de son complexe, l'enfant se sentira incompris et impuissant.





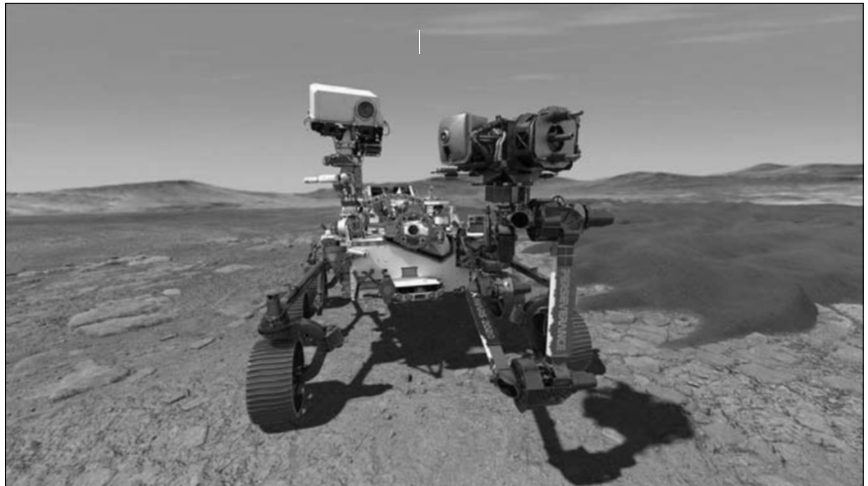
HIGH TECH

Drones 360° invisibles et capture cinématique immersive



Le CES 2026 a présenté des innovations majeures pour la production audiovisuelle : drones sphériques capables de filmer en 360° et de disparaître visuellement grâce à des algorithmes avancés. Exemples : Antigravity A1 et DJI Avata 360. Caractéristiques : Caméras dual-lens 100 MP (souvent Hasselblad) pour une résolution ultra-détaillée. Gimbal infini et stabilisation avancée pour filmer dans toutes les directions sans limitation mécanique. Algorithmes d'invisibilité : suppression automatique des ombres et reflets, permettant au drone de disparaître à l'écran. FPV immersif : lunettes VR pour le contrôle à la première personne et capture immersive. Applications : Cinéma et publicité : captation de scènes dynamiques sans recadrage ni insertion de drone visible. Réalité virtuelle : création d'expériences immersives où le spectateur peut explorer l'environnement à 360° sans interruption. Événements live : concerts, sports extrêmes ou tournages en environnement complexe. Les créateurs bénéficient d'une liberté totale dans la narration visuelle, permettant des angles innovants et des plans impossibles à réaliser auparavant.

Les six technologies révolutionnaires de la NASA pour envoyer des humains sur Mars



La NASA prépare activement des missions habitées vers Mars (exemple de voyage aller-retour en 2039) en développant six technologies critiques testées dès aujourd'hui. Ces avancées visent à rendre possible un séjour de longue durée sur la planète rouge, à plus d'un milliard de kilomètres de la Terre. Production d'oxygène (MOXIE) : L'expérience MOXIE sur le rover Perseverance extrait déjà de l'oxygène de l'atmosphère martienne (CO₂) par électrolyse. Elle produit de l'O₂ pour respirer et fabriquer du carburant. Systèmes alimentaires : Culture de plantes en microgravité et sur Mars (tests sur l'ISS). Objectif : une alimentation variée et nutritive sans réapprovisionnement. Recyclage de l'eau : Systèmes de régénération testés sur l'ISS qui recyclent l'eau, l'air et les déchets à plus de 95 % d'efficacité. Production d'énergie : Réacteurs nucléaires à fission (plus fiables que le solaire pendant les tempêtes de poussière). Ils fourniront une puissance constante pour les habitats et les usines. Combinaisons spatiales : Nouvelles combinaisons autonomes avec monitoring biométrique, protection contre le rayonnement et la poussière mar-

tiene, et support vital pour les sorties extravéhiculaires. Communications laser : Liaison optique à très haut débit pour transmettre images HD et vidéos en temps réel depuis Mars (bien plus rapide que les ondes radio actuelles). Ces technologies sont déjà en phase de validation (CHAPEA, simulations d'un an sur Terre, Perseverance). Elles permettront aux astronautes de vivre, travailler et même fabriquer du carburant sur place grâce à l'atmosphère et à la glace d'eau martiennes. La NASA mise sur un retour d'échantillons et une présence humaine durable d'ici 15-20 ans.

Au prix de 700 millions de dollars, le 2ème avion de combat le plus cher de l'histoire



L'industrie aéronautique américaine s'apprête à accueillir un nouveau géant, un bombardier furtif de nouvelle génération dont le coût unitaire tutoie les sommets. Derrière sa silhouette en aile volante, c'est tout un écosystème stratégique qui se met en

place. Avec un ticket à environ 700 millions de dollars l'unité, le programme affiche des ambitions à la hauteur de son empreinte stratégique. L'appareil vise une production à trois chiffres pour amortir la R&D. Le Pentagone a verrouillé un plafond

de prix pour éviter les dérives historiques observées sur des programmes plus anciens. Cette approche contractuelle garantit une meilleure maîtrise des coûts, tout en conservant une marge d'évolution technologique. Au final, la facture globale inclura aussi des infrastructures, des simulateurs et une chaîne de soutien dédiée. La promesse centrale repose sur une signature radar ultra-faible, optimisée pour les capteurs de dernière génération. L'appareil combine des formes absorbantes et des matériaux composites pour se glisser entre les mailles des défenses adverses. Son architecture ouverte permet d'ajouter de futurs capteurs et de nouvelles munitions sans refondre l'avion. Cette philosophie "plug-and-play" réduit les cycles de modernisation et anticipe les menaces à l'horizon des années 2040.

Autonomie AI avancée et navigation sans GPS

En 2026, l'autonomie des drones a franchi un cap radical. Des modèles comme le Skydio X10 ou les dernières générations de DJI intègrent des systèmes de "Spatial AI", capables de comprendre et d'interagir avec leur environnement en temps réel. Ces drones combinent : Vision par ordinateur avancée : reconnaissance d'objets, détection de personnes, identification de plaques et obstacles jusqu'à 250 m. Fusion de capteurs multiples : LiDAR pour la cartographie 3D précise, caméras thermiques pour la vision nocturne ou en conditions de faible luminosité, et radar pour détecter les obstacles mobiles. Navigation GPS-denied : même en l'absence de signal GPS — typique des forêts denses, villes très construites ou zones de conflit — le drone peut planifier et ajuster sa trajectoire automatiquement. Applications concrètes Inspection d'infrastructures critiques (ponts, pipelines, lignes électriques) sans risque pour les humains. Surveillance de zones sensibles pour la défense, même dans les environnements où le GPS est brouillé. Missions industrielles autonomes, comme l'inventaire de grandes installations ou la cartographie de sites complexes.



FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE LA LIGUE 1

La 24e journée fixée aux 17 et 18 mars

La 24e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera dans son intégralité les mardi 17 et mercredi 18 mars, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi soir sur son site officiel.



Par Sanaa

Cette journée débutera le mardi 17 mars avec quatre matchs au menu, dont celui du leader, le MC Alger, à domicile face à l'USM Khenchela (22h00). Le lendemain,

autant de rencontres seront au programme, avec à l'affiche USM Alger-ES Sétif, prévue au stade olympique du 5-Juillet (22h00). La 23e journée est programmée vendredi prochain, et sera tronquée de deux rencontres : MB Rouissat-USM Alger et ES Sétif-CR Belouizdad, re-

portés, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération, prévus samedi et dimanche. Au classement, le MCA caracole en tête avec 40 points, à trois longueurs sur son poursuivant direct, le CS Constantine (37 points).

FOOTBALL (LIGUE 1)

Le CS Constantine hors règlement de la FIFA

Une polémique inattendue secoue actuellement le football algérien : le CS Constantine (CSC), club historique de la Ligue 1, s'est retrouvé sous le feu des critiques après avoir dévoilé ses nouveaux maillots vert et noir avec... les noms des joueurs écrits en alphabet arabe. Si l'intention des diri-

geants était sans doute de mettre en avant l'identité culturelle et nationale du club, la question se pose : étaient-ils réellement au courant des règlements officiels de la FIFA ? Le CSC a présenté ses maillots pour la saison en cours avec des inscriptions entièrement en arabe. Cette initiative

a surpris de nombreux observateurs et supporters, car la FIFA impose des normes strictes concernant la lisibilité des noms et des numéros sur les maillots, afin de faciliter l'identification des joueurs par les arbitres, les diffuseurs et les spectateurs internationaux. **Rachid**

KARATÉ -PREMIER LEAGUE DE ROME

La sélection algérienne présente avec 7 athlètes

La sélection algérienne de karaté-do sera présente avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi international "One Premier League de Rome" en Italie, prévu du 13 au 15 mars, avec la participation des meilleurs champions mondiaux dans la spécialité Kumité, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'instance fédérale algérienne. Les représentants algériens à cette compétition sont déterminés à honorer le drapeau

national et à confirmer la forte présence de l'élite algérienne dans cette prestigieuse compétition mondiale, selon l'instance fédérale. La délégation sportive algérienne comprend la karatéka Cylia Ouikène (-50 kg), médaillée de bronze au tournoi international "One Premier League of Istanbul", ainsi que sa compatriote Louiza Abouriche (-55 kg/kumité), 7e au classement mondial de la spécialité. Outre ces deux athlètes, d'au-

tres karatékas ambitionnent de s'y illustrer, à l'image de Rayane Sekouar (Kumite, -50 kg) qui va étrener sa première participation à ce rendez-vous mondial, aux côtés de Hocine Daikhi (+84 kg), Ayoub Anis Helassa (-67 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Oussama Zaid (-75 kg), chez les messieurs. Le tournoi international de Rome verra la participation de l'élite mondiale de karaté de tous les continents. **Rachid**

BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS 2026

Cinq Algériens qualifiés au deuxième tour

Les boxeurs algériens Kessal Serine (51kg), Meriem Sari (60kg), Bensalah Bettina (48kg), Besma Bahri (57 kg), Ismail Sahraoui (55 kg) se sont qualifiés au deuxième tour des Championnats du monde juniors (garçons et filles) qui se déroulent à Bangkok en Thaïlande (8-15 mars), qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse 2026 à Dakar (Sénégal). La boxeuse Besma Bahri (57 kg) a décroché son billet pour les 8es de finale en prenant le dessus sur la Turque Esmannur Ugurlu (5-0), alors que de son côté, Ismail Sahraoui (55 kg) s'est qualifié aux 16es de finale en battant l'Égyptien Ahmed Ismail (5-0), tandis que Mariam Sari (60 kg) bat la boxeuse vietnamienne. La participation de la sélection nationale à cet important rendez-vous sportif mondial s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt accordé par la Fédération algérienne de boxe à la catégorie des juniors, considérée comme la base fondamentale pour la formation des champions de demain. La fédération compte en effet beaucoup sur cette catégorie pour renforcer la place de la boxe algérienne sur la scène internationale", souligne l'instance sportive. La sélection féminine est encadrée par les entraîneurs nationaux, Makhlof Ibrahim et Erouane Amine, tandis que la sélection masculine est dirigée par les entraîneurs nationaux, Bourenane Ibrahim et Abdelhafid Benchebla. La boxe algérienne espère réaliser une participation honorable lors de ces Championnats du monde, qui constituent une étape importante pour acquérir de l'expérience et tenter de décrocher des billets de qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse, souligne l'instance fédérale. Le tournoi de boxe des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026) se déroulera du 7 au 12 novembre au Dakar Expo Centre à Diamniadio, avec la participation de 73 boxeurs et 73 boxeuses. **Rachid**

JS KABYLIE (LIGUE 1)

Zinnbauer exige les 3 points face à l'USMK

Avant la séance de reprise l'entraîneur de la JSK, Josef Zinnbauer, a réuni ses joueurs dans le vestiaire afin de faire le point sur la situation de l'équipe et surtout préparer le prochain rendez-vous du championnat. Le technicien allemand a tenu à s'adresser directement à son groupe pour rappeler l'importance de la prochaine rencontre face à l'USMK, prévue vendredi prochain à Khenchela dans le cadre de la 23e journée de championnat. Profitant de ce moment d'échange, Zinnbauer a insisté sur la nécessité de rester concentré et de poursuivre sur la même dynamique que lors des derniers matchs. Selon lui, l'équipe est sur une bonne lancée et il est impératif de confirmer cela lors du prochain déplacement. Le coach estime que ce genre de rencontre peut permettre à l'équipe de franchir un nouveau cap dans cette deuxième partie de saison. « C'est une bonne victoire qu'on a réalisée contre le PAC, maintenant il faut enchaîner et confirmer notre progression. » Dans son discours, l'entraîneur de la JSK a également évoqué l'enjeu de cette confrontation face à l'USMK. Conscient que le classement reste très serré, il a expliqué à ses joueurs qu'une victoire à Khenchela pourrait permettre à l'équipe de gagner encore quelques places et de se rapprocher du trio de tête. Pour le technicien allemand des Canaris, cette rencontre représente une opportunité importante pour confirmer les ambitions du club dans cette dernière ligne droite du championnat. Il a rappelé à ses joueurs que chaque point aura désormais une grande importance dans la course au classement. « Le match de vendredi contre l'USMK peut nous rapprocher du haut du tableau. » Zinnbauer souhaite donc voir son équipe aborder ce match avec beaucoup de sérieux et de détermination. Devant ses joueurs, le coach n'a pas caché son ambition. Il a clairement indiqué que l'objectif de l'équipe sera de revenir de Khenchela avec les trois points. Même s'il reconnaît que jouer à l'extérieur n'est jamais facile, il estime que son équipe possède les moyens de réaliser un bon résultat.



FOOTBALL - COUPE DU MONDE 2026

Trump valide la participation de l'Iran malgré les tensions



Gianni Infantino (président FIFA) a annoncé que Donald Trump a donné son feu vert pour la présence de l'équipe nationale d'Iran à la Coupe du monde 2026 (co-organisée par les USA), malgré le conflit en cours au Moyen-Orient. Infantino a discuté directement avec Trump, qui a réaffirmé que l'Iran est "bienvenu" pour jouer sur le sol américain. Une décision géopolitique majeure qui pourrait influencer la logistique et la sécurité du Mondial. Cette confirma-

tion intervient dans un contexte international particulièrement sensible. Depuis plusieurs mois, la situation au Moyen-Orient est marquée par des tensions diplomatiques accrues entre l'Iran et plusieurs pays occidentaux, y compris les États-Unis. La décision de Trump, ancien président des États-Unis, de permettre à l'Iran de participer officiellement à la Coupe du monde sur le sol américain, est perçue comme un geste à la fois sportif et politique.

Pour la FIFA, cette annonce constitue un signal fort : elle réaffirme l'indépendance du sport par rapport aux conflits géopolitiques. Gianni Infantino a insisté sur le fait que la Coupe du monde doit rester un événement universel, capable de réunir des nations malgré les divergences politiques. Selon lui, « la participation de toutes les équipes qualifiées, y compris celles provenant de zones de conflit, est essentielle pour préserver l'esprit de ce tournoi ».

OLYMPIQUE MARSEILLE (FRANCE)

L'opération est confirmée pour Nayef Aguerd

Comme nous vous l'annoncions hier en exclusivité, le défenseur marocain Nayef Aguerd a demandé à se faire opérer d'une hernie sportive, un problème similaire à la pubalgie qui touche l'aine. Le club phocéen a publié un communiqué dans lequel il est écrit que l'arrière garde subira une intervention chirurgicale le 12 mars 2026 pour traiter une pubalgie

persistante. En effet, cette opération a été jugée nécessaire en interne, afin de permettre une guérison complète et un retour optimal sur les terrains au printemps. Après l'intervention, Aguerd entamera une rééducation suivie et encadrée par le staff médical de l'OM. Le club assure également un accompagnement complet pendant toute sa convalescence, ce

qui va lui permettre de rehausser les crampons dès que possible. Si la troupe de Habib Beye commence petit à petit à se montrer conquérante en championnat (3e), l'équipe marseillaise reste certaine que le Marocain manquera en défense. Pour cela, son retour sera très attendu par le club pour le sprint final de la fin de saison.

JEUX PARALYMPIQUES D'HIVER 2026 (MILAN-CORTINA)

Arthur Bauchet en or pour la France

Les Jeux Paralympiques d'hiver 2026, co-organisés par Milan et Cortina d'Ampezzo, ont offert une première grande émotion pour la délégation française : Arthur Bauchet a remporté la médaille d'or dans l'épreuve du super-combiné (ski alpin debout), confirmant son statut de champion paralympique et prolongeant son palmarès après son sa-

cré à Pékin 2022. Le super-combiné combine deux disciplines : le super-G, épreuve de vitesse, et le slalom, technique et exigeant. Arthur Bauchet a connu un début difficile : après le super-G, il se classait cinquième, accusant un léger retard face aux leaders. Mais sur le slalom, sa maîtrise technique, sa concentration et sa capacité à gérer la pression ont fait

la différence. La course a été encore plus intense lorsqu'un de ses principaux rivaux est tombé dans la dernière manche, offrant à Bauchet une marge supplémentaire pour consolider sa position et franchir la ligne d'arrivée en tête. Cette performance témoigne de sa régularité, de sa résilience et de son expérience dans les compétitions internationales.

TOTTENHAM (ANGLETERRE)

Cristian Romero aurait réclamé la sortie de Kinsky

C'est un réveil difficile pour les Spurs ce mercredi. En plus de l'écrasante défaite face à l'Atlético de Madrid en huitièmes de finale aller de la Ligue des Champions hier soir (5-2), la polémique autour du changement de gardien continue de faire couler beaucoup d'encre. En effet, après seulement un quart d'heure de jeu, Igor Tudor a décidé de sortir Antonin Kinsky du terrain. Une décision qui reste incompréhensible pour certains, interrogative pour d'autres. Or, avant que le Croate ne décide de sortir son gardien, certains fans auraient remarqué que le défenseur argentin des Spurs, Cristian Romero, avait une conversation avec son manager. Comme explique The Sun, plusieurs personnes présentes dans le stade seraient restées perturbées par l'attitude du joueur qui lui aurait fait signe de changer de portier, une sorte de conseil. Présent en conférence de presse après l'humiliation à l'extérieur, le coach a fermement déclaré que c'était son intention, pas celle d'un joueur, rien d'autre. « C'était ma décision. Après avoir vu ce qui s'est passé, c'est sûr que c'était une erreur, mais pour moi, c'était la bonne décision. Ce n'est pas facile de changer de gardien après 20 minutes ».

UEFA LIGUE DES CHAMPIONS

Chocs et surprises lors des 8es de finale aller

Les 8es de finale aller de la Ligue des champions UEFA 2025-2026 ont tenu toutes leurs promesses, avec des résultats spectaculaires et plusieurs surprises qui relancent complètement la course pour les quarts de finale. Entre victoires inattendues, retournements de situation et matchs décisifs jusqu'à la dernière minute, les passionnés de football ont été servis. Le Galatasaray SK turc a créé l'une des plus grandes surprises de la soirée en s'imposant 1-0 face au Liverpool FC à domicile. Dans une ambiance survoltée au Nef Stadium, les Turcs ont maîtrisé le rythme du match et ont su profiter d'une occasion rare à la 58e minute : un tir croisé de Kerem Aktürkoğlu qui trompe Alisson Becker. Liverpool, pourtant favori sur le papier, a tenté de renverser la situation en seconde période, multipliant les offensives, mais s'est heurté à une défense turque compacte et à un excellent gardien Fernando Muslera. Cette victoire met Galatasaray en position idéale pour le match retour à Anfield, où les Reds devront absolument s'imposer par au moins deux buts pour espérer passer.

PARIS FC (FRANCE)

Le salaire fou offert à Edin Dzeko dévoilé

Pour renforcer une attaque atone, le Paris FC a longtemps cherché le buteur idoine. Si le club francilien a mis la main sur Ciro Immobile, le PFC avait une autre priorité, un certain Edin Dzeko. Malgré ses 39 printemps, emblématique buteur bosnien devait être celui qui allait enfler les buts comme les perles à Jean Bouin. Et pour parvenir à ses fins, le Paris FC avait proposé cet hiver une petite fortune à l'ancien buteur de Manchester City comme le rapporte Sport Bild ce matin. Le média allemand rapporte que Dzeko a renoncé à près d'un million d'euros étant donné que l'actuel 13e de Ligue 1 lui offrait 1,3 M€ pour une pige de 5 mois. Mais le natif de Sarajevo a refusé, préférant de rejoindre la deuxième division allemande et Schalke 04 moyennant un salaire global de... 300 000 €. Avec 5 buts en 7 apparitions, Edin Dzeko, qui va fêter ses 40 ans dans quelques jours, se régale en Allemagne loin de la Ligue 1.

Auto-Moto



Une voiture électrique chinoise arrive grâce à Stellantis



Leapmotor annonce avoir franchi un cap dans sa jeune histoire en France. Confiant après cette avancée, le constructeur chinois s'autorise le lancement d'une nouvelle voiture électrique sur le marché français. Leapmotor est la marque chinoise soutenue par le groupe Stellantis. En échange d'une participation majoritaire dans la filiale européenne de la marque chinoise, Leapmotor International, le groupe franco-italien peut importer la gamme de véhicules électriques et hybrides de Leapmotor en Europe. Actuellement, seules la cita-

dine T03 et le SUV C10, dans ses versions électriques et à prolongateur d'autonomie, sont importés. Présenté sur le marché français seulement depuis octobre 2024, Leapmotor vient d'annoncer dans un communiqué avoir franchi un cap qui semble important pour elle. En 7 mois d'activité, Leapmotor annonce avoir immatriculé 1 500 véhicules en France, dont 1 000 étant 100 % électriques. Ce qui nous donne environ 215 véhicules par mois pour 22 concessions à fin février 2025, selon L'Argus. On parle de moins de 10 véhicules par concession

et par mois. Malheureusement, les chiffres de Leapmotor sont bridés par l'absence de bonus écologique sur ses véhicules. La stratégie initiale était d'introduire l'assemblage final de la citadine T03 dans l'usine Stellantis de Tychy afin de profiter du bonus écologique, et d'en faire l'électrique la moins chère du marché français. Ayant compris la stratégie, le gouvernement français a décidé d'augmenter les exigences pour l'attribution du bonus écologique : l'assemblage final ne suffit donc pas. L'assemblage de la T03 en Pologne a même cessé.

ForwardX déploie 435 AMR dans l'usine de Chery



La fabrication automobile devenant de plus en plus complexe, les solutions intralogistiques doivent s'adapter pour traiter un large éventail de composants - de l'électronique délicate aux assemblages mécaniques lourds - dans de multiples ateliers, en temps réel. ForwardX Robotics s'attaque de front à ce défi avec l'un des plus grands déploiements connus de robots mobiles autonomes (AMR) dans le secteur automobile : 435 AMR sont désormais en service dans l'usine Chery de Dalian, transformant la logistique interne et établissant une nouvelle référence en matière d'automatisation évolutive et intelligente dans l'industrie. Pour répondre aux besoins évolutifs des fournisseurs de niveau 1, la solution de ForwardX comprend trois modèles de AMR spécialisés qui fonctionnent ensemble pour rationaliser les déplacements dans l'ensemble de l'usine : AMR de la série Flex : Les unités agiles sont idéales pour le transport de petits composants fragiles tels que les circuits imprimés et les assemblages de câblage, avec une précision juste à temps et un encombrement minimal du sol. AMR de la série Max : Robots de grande capacité conçus pour déplacer des objets lourds tels que des moteurs et des pièces de machines, en parfaite synchronisation avec les lignes de production afin d'éliminer les retards. AMR de remorquage Lynx U1000 : Conçu pour tracter de grands racks et des matériaux volumineux, il est entièrement intégré au système SPS de Chery pour une livraison autonome dans les principales zones de production.

Le nouveau scooter Vespa coûte un peu cher mais il est vraiment très beau

Depuis sa création en 1946, la marque italienne de scooter Vespa, icône internationale dans le secteur de l'automobile et qui fait de très bons scooters 125, ouvre les portes du monde de la mode pour la seconde fois. À l'occasion de son Pop-up Serpent Vespa - après une première étape à Rome à la Rinascente Tritone - les fans de scooters vintage ont rendez-vous aux Galeries Lafayette Champs-Élysées, jusqu'au 5 février 2025. À la suite du lancement de sa première collection estivale, Vespa remet ça avec la Vespa Snake Capsule, une collection de vêtements inspirée par l'esprit du voyage hivernal. Centrée autour des notions de changement, de technologie et de renouvellement, cette capsule met l'accent sur l'innovation dans la conception des matériaux et des formes. Vespa puise son inspiration dans le Serpent, symbole de renaissance et de transformation, pour donner naissance à la Vespa 946 Snake. Ce scooter de collection, influencé par le calendrier chinois (le 29 janvier commencera l'année du serpent de bois en Chine), dégage une aura mystérieuse. Il incarne à la fois l'esprit audacieux et raffiné de la collection, se distinguant par ses finitions exceptionnelles et son design résolument futuriste.

Lexus RZ : plus de puissance, toujours électrique



Lexus revisite la formule de son VUS électrique à batterie pour l'année modèle 2026. Cette nouvelle mouture du RZ promet plus de puissance, une autonomie revue à la hausse et, surtout, de nouveaux choix pour les acheteurs. Parmi les ajouts notables, on retrouve une ver-

sion F SPORT tournée vers la performance, ainsi qu'une déclinaison à traction avant, plus accessible. Côté design, le nouveau F SPORT se distingue par ses éléments noirs, ses pare-chocs spécifiques, son aileron arrière, ses jantes de 20 pouces et une nouvelle teinte ex-

clusive baptisée « Vent », un gris clair uni aux reflets métalliques subtils. À noter : la gamme RZ propose au total sept couleurs extérieures monochromes et trois finitions deux tons. Fidèle à sa philosophie, les véhicules électriques Lexus profitent d'une insonorisation soignée et d'une suppression active des bruits et vibrations, pour un confort supérieur à bord. L'habitacle évolue aussi. Le toit panoramique en verre Dynamic Sky est optimisé pour l'édition 2026. Le F SPORT hérite d'un intérieur en Ultrasuède noir, avec des surpiqûres bleues spécifiques, et pour la première fois chez Lexus, les portières sont habillées d'Ultrasuède gravé au laser (en option). L'ambiance lumineuse peut être animée en option, ajoutant une touche personnalisée à l'ensemble avec un effet de scintillement subtil inspiré du passage du temps. Lexus Canada offre trois variantes du RZ pour 2026.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

atteinte physique ↓	parlas trop fort ↓	capable ↓	encore ! ↓	capitulait ↓	très froides ↓	soustrais ↓
en douce ↓	âneries ↓	raviriez ↓	sonda- ges ↓		psychi- que ↓	ne con- vient pas ↓
nuances →				souple →		
essen- tielles ↓				coupe- circuits ↓		
				étiolées ↓		
sable mouvant →			poissons de gave →	parties de voile ↓		
épuisé ↓			égalise ↓			révolu- tionnaire ↓
		petite ouverture →				employé par tous ↓
avaler un biberon →		achevas ↓	tellement →		appli- cation de la loi ↓	début de liste →
cibleras ↓			placées de clerc ↓	offensa →		bondir ↓
très mobiles ↓	amusant →				refrain art du papier plié ↓	
	moque- ries ↓			canal puant asepti- sera ↓		excep- tion ↓
roi de la savane ↓	céréale →		débrous- sailer accord des USA ↓		dépôt de bouteille propage un ragot ↓	violent opposant ↓
	mises à l'écart ↓		troupe du seigneur éventua- lités ↓			
fast-food mesura du regard →				quitter son pays rester en l'air ↓		
				avança →		négation →
				œuvres liriques ↓		lieux de délices ↓
chemin de halage cantine militaire ↓		ferme- ment relèvera le goût ↓			trou- vaille dieu de la bise ↓	
		terni →				
	affabilité →	la mieune ↓			groupe étoilé pas très mûr ↓	étable à cochons ↓
procla- mes ↓	fichu ↓			objets d' ufologie hors du cours ↓		
dévoilée →			cercles de seins fin de verbe ↓			
allongés ↓				précipiter [se] →		possédé ↓
						ancien ↓
bête de scène →			selle de baudet →		impôt →	

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatéc -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatéc - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:51
Chourouq	07:23
Dohr	13:11
Asr	16:28
Maghreb	19:03
Isha	20:21

ORAN

Fajr	05:54
Chourouq	07:25
Dohr	13:14
Asr	16:03
Maghreb	19:05
Isha	20:25

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
13°C Ressenti : 12°C Averses de pluie dans les alertitudes 10 km / h Nord-Est Risque de pluie : 72% - 0.0 mm Humidité : 86% Pression : 1024 hPa Visibilité : 10 km	15°C Ressenti : 14°C Partiellement nuageux 14 km / h Nord Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 74% Pression : 1022 hPa Visibilité : 10 km	14°C Ressenti : 13°C Ensoleillé 13 km / h Nord Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 83% Pression : 1023 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
12°C Ressenti : 12°C Averses de pluie dans les alertitudes 7 km / h Nord Risque de pluie : 100% - 0.1 mm Humidité : 86% Pression : 1024 hPa Visibilité : 10 km	15°C Ressenti : 15°C Averses de pluie dans les alertitudes 13 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 60% - 0.0 mm Humidité : 70% Pression : 1023 hPa Visibilité : 10 km	13°C Ressenti : 13°C Ensoleillé 9 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 80% Pression : 1023 hPa Visibilité : 10 km

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

L'Iran menace d'attaquer des banques américaines et israéliennes

L'armée iranienne a menacé mercredi de lancer des attaques de représailles contre des banques américaines et israéliennes dans la région, à la suite d'une frappe aérienne ayant visé une banque à Téhéran. Dans un communiqué, un porte-parole du quartier général central Khatam al-Anbiya, commandement unifié des forces armées iraniennes, a indiqué qu'une banque de la capitale iranienne avait été frappée mardi par les États-Unis et l'entité sioniste. Le porte-parole a qualifié l'attaque d'acte de guerre illégitime et non conventionnel », affirmant qu'elle donnait désormais aux forces armées iraniennes le droit de cibler les centres économiques et les banques appartenant aux États-Unis et à l'entité sioniste dans l'ensemble de la région. « Les Américains doivent s'attendre à une riposte douloureuse », a-t-il averti. Il a également appelé les populations vivant dans les pays accueillant des banques américaines et israéliennes à « se tenir à au moins un kilomètre de ces installations ». **Anadolu Ajansi**

DÉTROIT D'ORMUZ

Un 2ème navire de commerce touché par un "projectile inconnu"

Un navire de commerce a été touché par un « projectile inconnu » dans le détroit d'Ormuz tôt mercredi, marquant le deuxième incident de ce type en quelques heures dans l'une des voies maritimes les plus stratégiques au monde, selon les opérations commerciales maritimes britanniques. Les opérations commerciales maritimes britanniques ont précisé avoir reçu un rapport selon lequel un vraquier a été touché par un projectile non identifié à environ 50 milles nautiques au nord-ouest de Dubaï, aux Émirats arabes unis. Le capitaine du navire a signalé l'incident au centre britannique de surveillance de la sécurité maritime. Aucun dommage environnemental n'a été signalé et l'équipage est sain et sauf, selon l'avis. Les autorités ont lancé une enquête, tandis que les navires traversant la zone ont été invités à naviguer avec prudence et à signaler toute activité suspecte. Le dernier incident fait suite à un rapport plus tôt dans la journée concernant un autre navire de commerce touché par un projectile inconnu dans la même voie stratégique. **Anadolu Ajansi**

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

KLM annule tous ses vols vers Dubaï jusqu'au 28 mars

La compagnie aérienne néerlandaise KLM a annulé tous ses vols vers Dubaï jusqu'au 28 mars en raison de la guerre au Moyen-Orient, a-t-elle déclaré mercredi. « En raison de l'instabilité géopolitique actuelle au Moyen-Orient, KLM a décidé d'annuler tous ses vols vers Dubaï jusqu'au 28 mars », a précisé KLM, la branche néerlandaise d'Air France-KLM. KLM a ajouté qu'elle restait disponible pour rapatrier les voyageurs bloqués, un processus géré par l'intermédiaire du ministère néerlandais des Affaires étrangères. **Sanae**



MOYEN-ORIENT

La responsabilité historique de la France au Liban rappelée

L'ancien ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a estimé que le Liban risquait d'être entraîné dans une confrontation régionale qui le dépasse, appelant à éviter une escalade militaire dans un pays déjà fragilisé par une grave crise politique et économique.

Par Anadolu Ajansi

Invité de l'émission L'Événement sur France Télévisions consacrée à la guerre au Moyen-Orient et à ses conséquences, le représentant personnel du président Emmanuel Macron pour le Liban a jugé que l'implication du Hezbollah dans les hostilités aux côtés de l'Iran contribuait à ouvrir un nouveau front dans le conflit. « Le Hezbollah a choisi l'Iran contre le Liban et contre les intérêts du pays dont il fait partie », a-t-il déclaré, estimant que le mouvement chiite libanais, soutenu par Téhéran, entraînait le pays dans une guerre « qui n'est pas celle des Libanais ». Tout en critiquant l'action du Hezbollah, l'ancien chef de la diplomatie française a également jugé que la riposte militaire israélienne était « disproportionnée » et risquait d'aggraver la situation sur le terrain. Selon lui, l'intensité des opérations militaires pourrait avoir des conséquences humanitaires et politiques importantes au Liban, notamment en provoquant des déplacements massifs de populations et en accentuant les tensions internes dans un pays déjà profondément fragilisé. Jean-Yves Le Drian a également rappelé les efforts diplomatiques menés ces dernières années pour tenter de stabiliser la frontière entre l'entité sioniste et le Liban. Il a notamment évoqué un précédent cessez-le-feu intervenu après une phase d'escalade et les discussions engagées par la suite, sous médiation française et américaine, afin de réduire progressivement la présence armée du Hezbollah dans le sud du Liban. Ces négociations, a-t-il expliqué, impliquaient les autorités libanaises et israéliennes et visaient à diminuer

les tensions dans la zone frontalière, mais ont été interrompues par la reprise des hostilités dans la région. Au cours de l'entretien, Jean-Yves Le Drian a également insisté sur les liens historiques qui unissent la France et le Liban, rappelant que l'engagement de Paris dans ce pays s'inscrivait dans une relation ancienne. « Parce que c'est notre histoire », a-t-il expliqué, évoquant les accords conclus en 1536 entre le roi François Ier et le sultan ottoman Soliman le Magnifique, qui accordaient à la France des capitulations - des privilèges commerciaux et juridiques - dans certains domaines. Selon lui, ces accords ont contribué à établir une relation durable entre la France et le Liban. « Cela crée une relation historique avec le Liban, une relation affective avec le Liban, une relation intellectuelle avec le Liban », a-t-il déclaré. L'ancien ministre a également rappelé que ces liens s'étaient renforcés lorsque la Société des Nations a confié à la France un mandat sur la Syrie et le Liban. Après l'indépendance du Liban en 1943, la France a conservé des relations politiques, culturelles et militaires étroites avec le pays. « Nous avons toujours gardé une grande affection et une grande relation fraternelle avec ce pays », a affirmé Jean-Yves Le Drian, concluant : « Nous sommes très attachés au Liban ». Dans ce contexte, l'ancien chef de la diplomatie française a estimé qu'une solution diplomatique restait indispensable pour éviter que le Liban ne devienne l'un des principaux théâtres de la confrontation régionale entre l'Iran et l'entité sioniste.